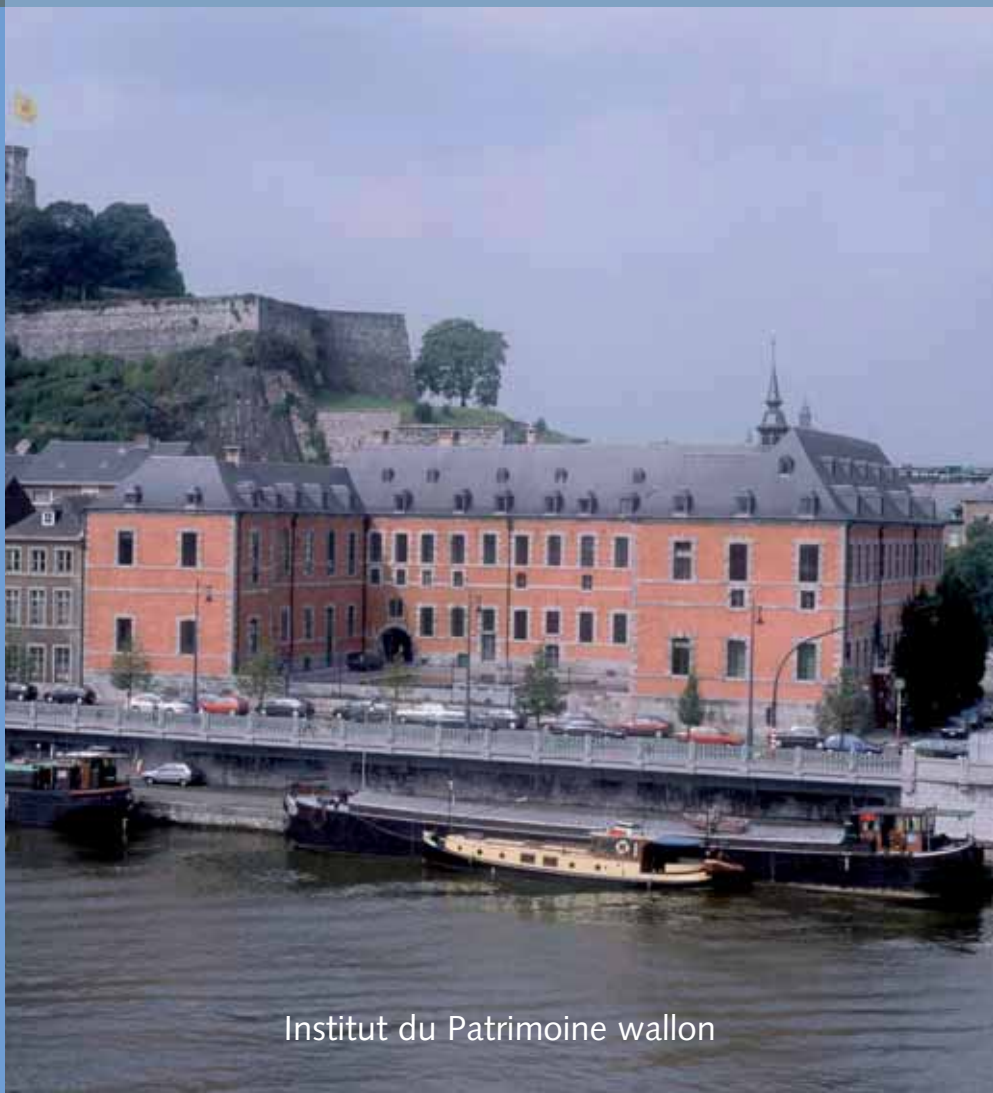


# Le Saint-Gilles à Namur. De l'hôpital au Parlement wallon

Emmanuel BODART, Thérèse CORTEMBOS et Jean PLUMIER





# Le Saint-Gilles à Namur. De l'hôpital au Parlement wallon

Emmanuel BODART, Thérèse CORTEMBOS et Jean PLUMIER

Introduction.....	3
Le Saint-Gilles... Un lieu, un monument, un symbole.....	3
Le confluent namurois. Cadrage géomorphologique.....	6
Autour du Saint-Gilles : Le Grognon, un quartier bien vivant .....	7
Une très longue histoire .....	12
Avant l'hôpital de Namur.....	12
Le grand hôpital : développement <i>intra muros</i> (XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles) I5 Le sens de l'hospitalité médiévale.....	16
L'hôpital Notre-Dame au XVI <sup>e</sup> siècle : une première métamorphose.....	24
Le <i>courot</i> .....	32
L'hôpital Saint-Gilles (XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles) : un programme abouti .....	34
La vie quotidienne au XVIII <sup>e</sup> siècle .....	50
Extraits de différents règlements de 1763 .....	51
L'hospice Saint-Gilles aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles .....	52
Le renouveau.....	56
Orientation bibliographique .....	67
Archives .....	67
Crédits photographiques .....	68
Abréviations relatives aux droits d'auteurs .....	68

## Institut du Patrimoine wallon (IPW)

79, rue du Lombard

B-5000 Namur

Éditeur responsable : Freddy JORIS

*Coordination de la collection :*

Valérie DEJARDIN et Julien MAQUET

avec la collaboration de

Sophie BOURLAND

*Informations concernant la vente :*

Tél. : +32 (0)81 230 703

Fax : +32 (0)81 659 097

Email : [publication@institutdupatrimoine.be](mailto:publication@institutdupatrimoine.be)

*Graphisme de la couverture :*

Double Page, Liège

*Préresse et impression :*

Imprimerie Bietlot, Gilly

*Photo de la 1<sup>re</sup> de couverture :*

Le Parlement wallon ouvert sur la Meuse (1998).

Photo G. Focant © SPW Dpat

*Photos de la 4<sup>e</sup> de couverture :*

Plan de Namur par Larcher d'Aubancourt  
(détail), 1747-1749. Photo Guy Focant ©

Archives du Génie, Vincennes

Au pied du promontoire fortifié,  
le Saint-Gilles aujourd'hui isolé.

Photo Guy Focant © SPW Dpat

Site symbolique de confluence, le Grognon  
entre les deux plaines alluviales.

Photo Guy Focant © SPW Dpat

Dépôt légal : D/2011/10.015/19

ISBN : 978-2-87522-063-9



I. Le Saint-Gilles vu du ciel en 1990, après les fouilles préventives et avant le chantier de restauration (photo MET © SPW).



## Introduction

### Le Saint-Gilles... Un lieu, un monument, un symbole

Un lieu chargé d'histoire... et d'histoires, sur un site prestigieux de confluence, dominé par un éperon rocheux de tous temps convoité. Un monument à haute valeur patrimoniale, érigé entre fleuve et ville, au cœur d'un quartier aujourd'hui orphelin. Un symbole, celui de l'hospitalité, devenu aujourd'hui le garant de la démocratie wallonne.

Des hommes, des femmes et des enfants l'ont façonné, financé, fréquenté. D'autres l'ont transformé puis l'ont abandonné. Plus récemment enfin, pour le sauver, des projets sont nés. Aujourd'hui, il revit, avec un maximum d'authenticité, même si sa fonction a changé...

Vingt ans après le début de l'opération de restauration et de réaffectation de l'hospice Saint-Gilles, elle-même précédée d'une campagne de fouilles archéologiques préventives et d'étude du bâti, la mise en commun des données archéologiques, historiques et archi-



2. Après 25 ans d'abandon, l'état de l'hospice Saint-Gilles avant la restauration des années 1990 : broussailles dans la cour, vitres cassées, délabrement des toitures et des maçonneries.

tecturales trouve en ce *Carnet du Patrimoine* un sens particulier. Le transfert *intra muros* de la première institution hospitalière à Namur, son développement permanent et sa restauration à la fin du siècle précédent sont ici synthétisés en croisant les sources d'information et d'observation.

Son histoire est jalonnée de dates majeures :

- 1229 : existence de l'institution hospitalière « en Buley », *extra muros*
- 1270 : transfert de l'hôpital de Namur au cœur du Grognon, à l'abri de la seconde enceinte
- 1367 : mention du grand hôpital au cœur d'un quartier en mutation
- XVI<sup>e</sup> siècle : l'hôpital Notre-Dame s'étend et se modernise au détriment de bâtisses privées acquises antérieurement
- 1667-1724 : reconstruction de l'hôpital tel qu'il apparaît aujourd'hui
- 1796 : l'hospice Saint-Gilles accueille des personnes âgées qui en seront délogées en 1965.

Différents projets de réaffectation voient le jour, le premier dès avant la Seconde Guerre :

- 1935 : Ferdinand Courtoy propose d'y installer le Musée archéologique
- 1936 : l'édifice fait l'objet d'un classement comme monument

- mai 1940 : une torpille détruit partiellement la façade du bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle qui reçoit alors une consolidation provisoire
- 1955 : la façade du bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle est restaurée par l'architecte Jean Lalière, suite aux dégâts de la guerre
- 1965 : l'hospice est désaffecté
- 1967-1968 : un projet de réaffectation envisage d'y implanter l'École des Beaux-Arts
- 1969 : on y projette l'installation du Conservatoire de musique, projet approuvé par le Collège le 18 septembre 1970 et remis en cause en 1971 (architecte de la Ville G. Jacqmin)
- 1973-1980 : un second projet d'aménagement pour le Musée archéologique est suivi par André Dasnoy (plans de la Ville de Namur, architecte G. Jacqmin)
- 1985 : un bail emphytéotique est conclu avec la Région wallonne
- 1988 : un projet de réaffectation est évoqué pour y mettre le siège de l'Exécutif régional wallon (assemblée des ministres). La double fonction politique et publique se dessine (avant-projet des architectes André Dupont et Philippe Arquin)
- 1988-1996 : les études du bâti précédent et accompagnent le suivi de chantier



3. Après une première tranchée de sondage, le décapage mécanique de la cour, en mars 1990, a permis l'évacuation des déblais récents et l'étude des vestiges médiévaux.

- 1989 : le projet de rénovation est déposé pour installer le Gouvernement wallon au Saint-Gilles
- 1990 : les premières fouilles archéologiques préventives du Service régionalisé débutent au Saint-Gilles le 10 février
- 1990 (décembre) : le chantier de restauration débute
- 1990-1996 : la restauration est confiée aux entreprises Bajart et Thiran
- 1992 (juillet) : un changement d'affectation intervient au profit du Conseil régional wallon (assemblée des députés) ; l'Exécutif restera à la Maison jamboise dite « l'Élysette »
- 1995 : un concours est lancé pour l'installation du Parlement wallon sur le Grognon
- 2 juin 1996 : consultation populaire sur le projet retenu, de l'architecte Mario Botta
- 26 juin 1996 : l'abandon du projet Botta suite à la consultation entraîne la décision d'accueillir le siège du Parlement wallon au Saint-Gilles
- 1997-1998 : les travaux d'aménagement intérieur sont finalisés en adéquation avec la nouvelle fonction (architecte Alain Borgers)
- 1998 (17 septembre) : le siège du Parlement wallon est inauguré
- 2001 : adjonction de la galerie vitrée (architectes Lelubre et Libois).

L'hospice Saint-Gilles aura alors vécu 200 ans, sur des fondations bien plus anciennes. Aujourd'hui reconverti, le Saint-Gilles conserve encore de nombreux témoignages de son évolution architecturale. C'est, modestement, ce que ces pages vont raconter...



4. Dès avril 1990, des visites du chantier de fouilles furent organisées par le service régional de l'archéologie en province de Namur.

# Le confluent namurois.

## Cadrage géomorphologique

De Givet à Namur, la Meuse traverse les paysages de la Famenne et du Condroz en y creusant une vallée profonde aux versants raides et boisés. Des falaises rocheuses, façonnées au sein des terrains géologiques, jalonnent son parcours. La plaine alluviale s'élargit progressivement et le fleuve y serpente d'une rive à l'autre.



5. Plongeant vers le confluent, le Champeau développe ses strates archéologiques : citadelle des Temps modernes, château médiéval et berceau de l'agglomération romaine.

De son côté, la Sambre, coincée entre les plateaux du Condroz et les bas-plateaux limoneux de la Moyenne Belgique, parcourt le territoire wallon d'ouest en est. La rivière décrit de larges méandres au sein d'une vallée relativement peu encaissée.

La réunion des deux vallées à Namur marque la transition entre les reliefs de la Haute et de la Moyenne Belgique. À la confluence, les formations géologiques ont subi l'entaille simultanée des deux vallées. Le promontoire rocheux qui en résulte domine la plaine alluviale sur un dénivelé de 130 m ; c'est le rocher du Champeau. Il

est façonné dans les grès, les siltites et les schistes houillers (Carbonifère supérieur). Sa silhouette découpée résulte de la résistance variable de ces lithologies face à l'érosion fluviale.

La confluence de la Meuse, de la Sambre et dans une moindre mesure du Houyoux a produit une plaine élargie bordant ce promontoire rocheux. Si le Grognon peut être considéré comme le berceau de l'implantation humaine, c'est sur la rive gauche de Sambre que Namur s'est épanouie. Au pied du rocher, la dynamique hydraulique n'a préservé qu'une bande alluviale relativement étroite. Depuis son origine, cette parcelle de terre a subi les constantes variations de régime des eaux, mais s'est pourtant maintenue, à l'aplomb du rocher. Sa terrasse constructible s'est élargie au gré des siècles et des besoins. En 1882 enfin, elle apparaît telle qu'aujourd'hui, prolongée artificiellement pour y permettre la construction d'un pont.



6. Vue de Namur en 1575 d'après un dessin du chanoine Masius (BRAUN G., HOGENBERG Fr., *Civitates orbis terrarum*, t. 2, Cologne, 1575, pl. 20)  
© AÉN, Cartes et plans.

Placée au carrefour des différentes régions de Wallonie, cette langue de terre constitue un témoin privilégié de par sa position et sa longue histoire. C'est dans ce contexte, à la fois stratégique et symbolique, qu'est installé l'actuel Parlement wallon.



## Autour du Saint-Gilles : le Grognon, un quartier bien vivant

Actuellement, le site du Grognon à Namur n'est plus habité. Paradoxalement, il est le berceau de Namur.

Depuis 10.000 ans, le site du confluent de la Sambre et de la Meuse est occupé, ponctuellement d'abord (mésolithique et néolithique) puis de manière sédentaire. La conquête romaine marque le point de départ d'une occupation structurée du site namurois. Zone d'habitat, d'artisanat et de commerce, le Grognon constitue au Haut-Empire romain

un point névralgique, au croisement de voies de communication terrestre et fluviale.

La disparition de l'habitat au Bas-Empire sur la rive gauche de la Sambre contraste avec le maintien d'une occupation plus importante sur la rive droite. Comme Dinant et Huy par exemple, le confluent namurois fait partie des « comptoirs mosans » mérovingiens. Assurant avec une remarquable continuité d'occupation la transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge, le quartier artisanal du Grognon est établi à deux pas des premières structures portuaires (rampes d'accostage) créées rive de Meuse.

L'occupation humaine décroît à la fin de la période mérovingienne. Sur ce constat, le IX<sup>e</sup> siècle s'impose en rupture. À l'époque carolingienne, avec l'implantation de l'oratoire Saint-Hilaire non loin de l'église Notre-Dame, le quartier du confluent est réinvesti. L'habitat



7. Après l'étude stratigraphique de l'ancienne place Saint-Hilaire (1991), le décapage extensif du Grognon (1995-2001) a livré une grande partie de l'histoire du quartier portuaire.

paraît se déployer sur le flanc mosan de la terrasse non inondable. Le bord de Meuse se voit renforcé d'une berge continue en bois fixant la limite du site de manière durable. Toutes ces structures sont la preuve de la « fondation » du *portus* médiéval dont la première mention textuelle connue remonte au X<sup>e</sup> siècle.

Se pose alors la question de l'initiative du nouvel aménagement en *portus* et de la mise en place de structures qui préfigurent l'agencement de l'espace défendu par la fortification à venir. Le collège de clercs de Notre-Dame joue probablement un rôle dans ce projet. Au moins contemporaine des aménagements, si pas antérieure, l'occupation du site du château des comtes, surplombant le Grognon, est pratiquement assurée. On sait qu'au X<sup>e</sup> siècle, l'occupant des lieux est le comte du *pagus Lomacensis*, le futur comte de Namur. Il paraît donc raisonnable d'attribuer la fondation du *portus* à la combinaison de deux facteurs : d'une part, une conjoncture économique favorable et, d'autre part, la présence de deux pôles importants de l'administration carolingienne, religieux et civil.

La première enceinte en pierre est lancée au confluent vers l'an mil, le long de la Meuse. Les fouilles récentes l'ont révélée sous le Parlement wallon, mais aussi au Grognon. Sa construction est sans doute à mettre en parallèle avec l'implantation du comte de Namur sur la pointe de l'éperon barré dominant le confluent et le *portus*. Sur la rive gauche de la Sambre, l'agglomération s'étend également à l'intérieur d'un premier noyau fortifié.

Vers 960, la mention de *sessi*, c'est-à-dire de témoins d'un lotissement provoqué par un accroissement démographique, dans le *portus* de Namur peut être mise en relation avec la découverte archéologique de traces de parcelles datant du IX<sup>e</sup> siècle et plus sûrement encore du XI<sup>e</sup> siècle (polyptyque de l'abbaye de Lobbes).

Au XII<sup>e</sup> siècle, le processus se poursuit par la mise en place d'une division parcellaire plus intense. Des maisons mitoyennes sont bâties. Ce phénomène matérialise la croissance démographique dans cette partie de la ville naissante. Elle reflète aussi la fin de la marginalité conférée au quartier portuaire



8. Seconde enceinte du *portus*, hôpital et château comtal nécessitent une approche intégrée, tant par la topographie que par l'histoire géopolitique et socio-économique.



9. Le Grognon, vu par Beyer en 1741. Très belle vue à explorer, où domine l'éperon comtal. Les volumes marquants de l'hôpital se détachent à gauche, dans un tissu urbain serré. À l'avant-plan, le confluent, où se déroulent scènes de la vie quotidienne et activités commerciales (© Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles).

qui devient un véritable pôle d'attraction. Le port du Grognon se maintient autour de la pointe formée par le confluent durant tout l'Ancien Régime. On y accède par les deux rues d'origine antique aboutissant à la porte de Grognon, par l'escalier du pont de Sambre vers l'Applé ou par les ruelles

Pied du Château et Faissart qui enserrant l'îlot accueillant l'hôpital de Namur peu de temps avant 1270.

La rue Notre-Dame, qui prend au Moyen Âge le nom de la collégiale-église paroissiale primitive qu'elle dessert, demeure à l'emplacement de l'axe primitif du noyau urbain, et cela depuis l'époque romaine. L'orientation nord-est/sud-ouest de la voirie est fonction de la topographie confinée entre falaise et fleuve. La rue Notre-Dame est, à l'origine du moins, le témoignage du dispositif linéaire propre aux petites villes de plaine alluviale.

Lorsque le terrain s'élargit, à la pointe du confluent, un autre axe important peut être observé de longue date. Une voirie, pratiquement orientée nord-sud, permet de rejoindre la Sambre et, au-delà d'un probable passage à gué, la rive gauche de la rivière. La rue est désaxée par rapport à son ancêtre de l'époque romaine. C'est peut-être l'indice de la détérioration du quartier antique au Haut Moyen Âge et d'une sensible réorganisation de l'espace lors de l'accroissement de la population liée au nouveau *portus* carolingien.



10. La place Pied du Château, dessinée par le général de Howen en 1828. Instantané sur la vie quotidienne devant l'entrée de l'hospice (© Société archéologique de Namur).

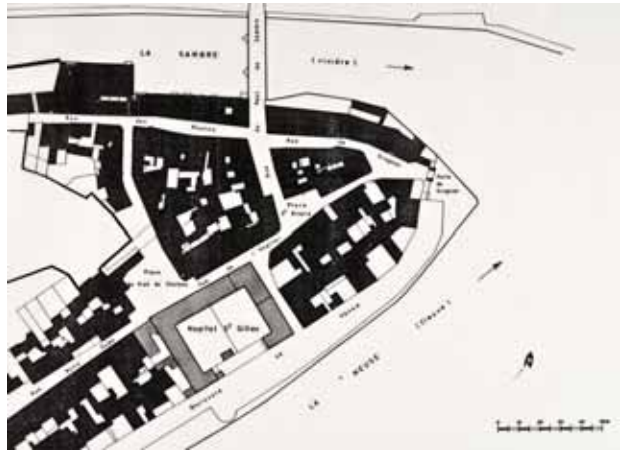
La nécessité d'accéder au fleuve et aux courtines de la fortification longeant la Meuse dès le XI<sup>e</sup> siècle transforme le plan primitif des voiries de l'agglomération : le plan en épine dorsale est le signe de cette évolution. La rue Notre-Dame se prolongeant jusqu'au port est dotée d'une série de ruelles pratiquement perpendiculaires se dirigeant vers la Meuse et le rempart. Une de ces ruelles se prolonge vers le château, elle prend le nom évocateur de ruelle Pied du Château, près de l'extrémité nord-est du rocher. La concentration de l'habitat oblige le prince à préserver un passage lui permettant d'accéder au château depuis la ville et d'assurer son ravitaillement par le port et les rivages avoisinants, alors qu'il concède dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à des particuliers le droit de construire ce que le polypptyque comtal de 1289 appelle des « saillies » au-dessus de plusieurs autres venelles.

La construction d'installations portuaires et d'une nouvelle fortification dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle est à l'origine de la création d'une nouvelle rue en bordure de Meuse, le futur boulevard Ad Aquam. Cet axe aura une influence sur l'orientation de l'habitat urbain qui profitera à l'avenir de la perspective offerte sur la Meuse.

La présence du pouvoir comtal sur le promontoire rocheux, point de polarisation, profite aux quartiers du Grognon qui accueillent une partie de l'élite urbaine. Lorsque les institutions politiques et administratives de la principauté sont transférées sur la rive gauche de la Sambre au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les groupes sociaux dominants les suivent. Toutefois, le quartier reste marqué par une certaine mixité sociale tout au long de l'Ancien Régime, favorisée par le maintien du port marchand et du chapitre Notre-Dame. Certains membres de la haute bourgeoisie profitent également d'espaces dévalorisés pour fusionner des parcelles et y construire des hôtels particuliers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui se démarquent parmi les maisons plus modestes. La densité de l'habitat, très forte jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, est bien illustrée par les gravures et plans



11. Le plan en relief de Namur réalisé par Larcher d'Aubancourt en 1747-1749. Le Grognon apparaît densément construit. Ses masses bâties accompagnent l'hospice Saint-Gilles qui occupe à lui seul la surface d'un îlot tourné vers la Meuse.



12. La structure ancienne du quartier n'a pas encore été modifiée en 1833. L'hospice porte toujours le nom d'hôpital. Le refuge de Waulsort, à l'endroit de la place Kegeljan, resserre l'hospice du côté nord-est. La porte du Grognon, toujours en place, défend la pointe du Grognon. Dessin Ph. Weber.



13. Le plan parcellaire de 1919, dressé par Rhodius, ingénieur de la Ville. Le Grognon se modifie : la place Kegeljan, qui dégage l'hospice du côté nord-est, est créée depuis le début du siècle. La porte du Grognon n'existe plus et l'éperon a été prolongé pour le port. © Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

anciens où l'hôpital Saint-Gilles s'impose et contraste, de par sa fonction publique, avec le parcellaire serré.

La croissance démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle entraîne un accroissement de la population qui se marque par un plus grand nombre d'habitants par maison. Alors que la rue Notre-Dame s'appauvrit, le Grognon se maintient dans la moyenne sociale urbaine.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la dynamique démographique de Namur se déploie au-delà des anciennes fortifications en cours de démantèlement. Le quartier du Grognon demeure habité, mais de plus en plus par des groupes sociaux populaires. Le plan cadastral de 1833 témoigne de cette forte densité bâtie qui enserrait l'hôpital. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la structure urbanistique du quartier se modifie considérablement par la construction de la pointe du Grognon pour accueillir le port et plus tard un nouveau pont. La place Kegeljan est créée en 1906 au pied de l'hospice. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le développement de la voirie rendu nécessaire par l'émergence, puis le triomphe, de la voiture entraîne l'élargissement des rues

anciennes, transformées en boulevards le long du fleuve. Ceux-ci enserrant les quartiers anciens. La dégradation progressive de l'habitat amène les décideurs à programmer sa destruction pour motif d'insalubrité et d'amélioration de la circulation. La prise de conscience de la valeur urbaine des quartiers anciens est encore embryonnaire dans les années 1960. Les travaux de démolition débutent en 1968 et s'achèvent en 1973. Ils concernent tous les quartiers en aval de l'hospice Saint-Gilles entre Meuse et Sambre. Depuis lors, le Grognon a fait l'objet de multiples projets de reconstruction et d'affectation, sans jamais déboucher sur un consensus. L'aménagement minimaliste actuel, en une esplanade polyvalente et quelques places de parking, n'hypothèque en rien un avenir véritablement urbain qui puisse enfin exprimer la vocation du quartier : un lieu symbolique incarnant le berceau de la ville et le nécessaire lien entre la ville ancienne et les développements plus récents de la rive jamboise.



14. Après la démolition du quartier à la fin des années 1960, le Grognon a fait l'objet de nombreux concours d'urbanisme. L'esplanade actuelle offre tout le potentiel pour un nouveau quartier urbain qui retisse un lien entre la ville ancienne et les rives jamboises.

# Une très longue histoire

## Avant l'hôpital de Namur

Sur le site du Parlement wallon, des vestiges gallo-romains ont été découverts lors des fouilles préventives menées en 1990-1991. Parmi les nombreux objets témoignant d'une occupation dès le Haut-Empire, un petit camée en onyx représente Minerve casquée. Sur une terrasse artificielle constituée dès la fin du I<sup>er</sup> siècle, des habitats en matériaux légers et un petit temple sont établis au Bas-Empire, le long de la route se dirigeant vers le port de Sambre.



15. Camée en onyx, d'époque romaine.



16. Évocation du confluent à la fin du III<sup>e</sup> siècle; la rive gauche de Sambre est abandonnée (dessin B. Clarys © SPW-DPat).

Sous l'aile orientale du Saint-Gilles, dans les décombres d'un petit habitat en bois du Bas-Empire, furent recueillis plusieurs pesons en terre appartenant à un métier à tisser vertical. Ceux-ci illustrent une des activités pratiquées sur le site au IV<sup>e</sup> – début du V<sup>e</sup> siècle. Un petit dépôt monétaire contemporain contenait 98 monnaies en bronze. Près de 1.000 monnaies romaines faisaient partie des remblais explorés pour cette époque. Parmi elles, une grande majorité révèle l'intense occupation du site après les troubles de la fin du III<sup>e</sup> siècle (surtout à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> siècle).

Les murs en pierre sèche d'un petit temple installé entre la voie romaine et la Meuse ont été



17. Vestiges du *fanum* du Bas-Empire conservés sous les niveaux de cave du XVI<sup>e</sup> siècle.



18. Évocation du *fanum* à galerie, découvert sous le Saint-Gilles (dessin B. Clarys © SPW-DPat).

épargnés par les constructions du XVI<sup>e</sup> siècle. Sous les sols de caves sont en effet apparues les structures, parfaitement conservées, d'un *fanum* à podium, entouré d'un étroit couloir de circulation. Un gobelet décoré, produit à Trèves au IV<sup>e</sup> siècle, ainsi que de nombreuses monnaies et des fragments de céramique, permettent de situer l'occupation du temple à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et sa destruction dans les premières années du siècle suivant.



19. Petit gobelet en céramique vernissée, de Trèves.

La stratigraphie étudiée sous les arcs de décharge du bâtiment de 1667 est révélatrice de la densité d'occupation du site entre le V<sup>e</sup> et la fin du VI<sup>e</sup> siècle. C'est sous l'hospice Saint-Gilles que furent repérées, pour la première fois, les traces d'occupation du Haut Moyen Âge correspondant aux cimetières namurois, mieux connus, de La Plante, Saint-Aubain ou Grand'Place. Les différents sols en terre battue succédant aux remblais d'occupation ou d'abandon indiquent une continuité par ailleurs bien attestée dans le matériel archéologique.

Plusieurs foyers correspondent aux sols d'ateliers métallurgiques mérovingiens. Sur 150 m au moins, le long de la route menant au *portus* de Sambre, des traces de cette activité artisanale ont été examinées, dans et sur les ruines des bâtiments antérieurs. Le travail de l'os et du bois de cervidé était également intense à cet endroit.



20. Fours de bronzier mérovingien, sous les caves de l'aile du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Des moules en terre cuite, retrouvés en grande quantité, nous indiquent quels étaient les objets fabriqués en série dans ces ateliers : fibules, boucles de chaussure ou de ceinture, cuillères, épingles... Ces objets en bronze se retrouvent par ailleurs dans les tombes contemporaines du VI<sup>e</sup> siècle en région namuroise, mais aussi plus largement dans le nord de la Gaule.



21. Moules en terre cuite (Saint-Gilles, place Saint-Hilaire et Grognon) et leur production de fibules et épingles en bronze, VI<sup>e</sup> siècle.

L'emprise des fouilles archéologiques menées en 1990 et 1991 et les perturbations dues aux constructions postérieures n'ont pas permis de mettre au jour des vestiges correspondant à la période carolingienne et à la refondation du *portus*, pourtant bien attestées en aval. L'élément majeur révélé est le premier rempart en pierre longeant la rive de la Meuse, datable de la fin du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle. La fondation en arêtes de poisson fut également



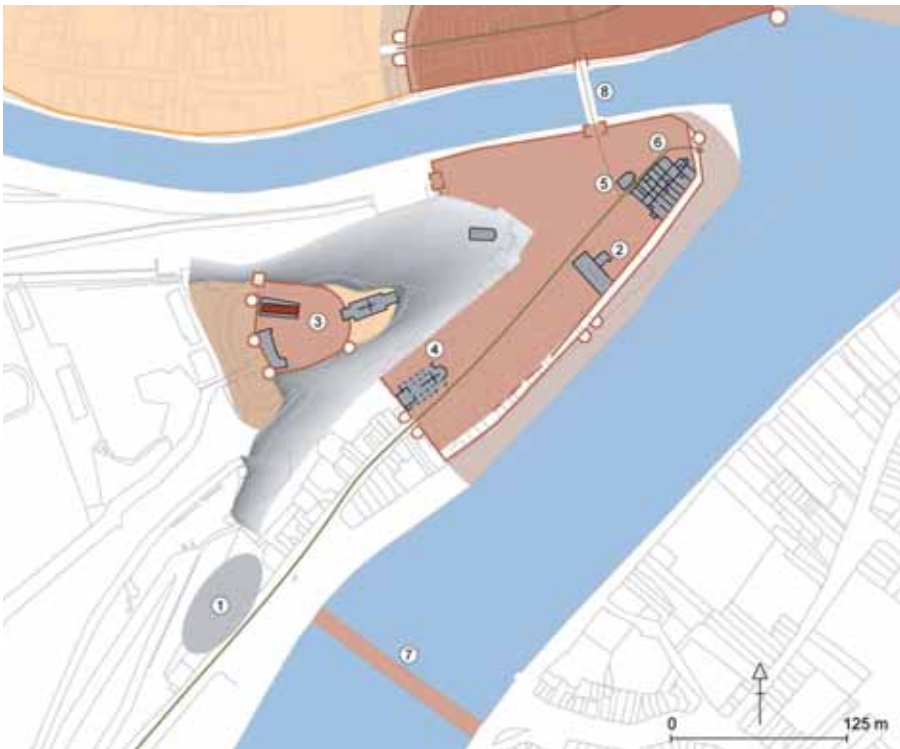
22. Le parement méridional du rempart de l'an mil, percé d'une porte et de fenêtres au XIII<sup>e</sup> siècle.

dégagée en aval, au Grognon. Ces vestiges permettent de comprendre que le rempart s'intégrait dans un programme de protection

des berges autour de la porte de Grognon donnant accès au port. À celui-ci, pourrait bien faire référence le texte du chroniqueur Flodoard de Reims, contemporain des faits, mentionnant la fortification du *castrum* de Namur en 960 par le comte Robert.

Conservé encore sur une élévation de plus de deux mètres sous la cour du Parlement wallon, son épaisseur n'atteint que 1,10 m. Des percements plus tardifs participent à son démantèlement dans la phase suivante.

Une seconde enceinte enveloppe l'ensemble du confluent vers la fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle, ménageant un passage entre elle et les jardins des habitations qui s'y étaient implantées. Sur la courtine de ce second rem-



23. Plan archéologique schématique du confluent au XIII<sup>e</sup> siècle (infographie PHI et F. Cornelusse © SPW-DPAT)

1. Emplacement supposé du premier hôpital « en Buley » (1229)
2. Grand hôpital *intra muros* (1270)
3. Château comtal et collégiale Saint-Pierre-au-Château
4. Église Notre-Dame
5. Chapelle Saint-Hilaire
6. Quartier oriental, fouillé au Grognon
7. Pont de Meuse
8. Pont de Sambre



part mieux appareillé, surplombant la ruelle ainsi créée, devait courir le chemin de ronde. Au centre de l'îlot se situe alors la chapelle Saint-Hilaire, reconstruite sur les ruines de la chapelle carolingienne.

À la lumière des découvertes archéologiques, il est possible de formuler une hypothèse sur la raison d'être de ce nouveau mur. En effet, l'intense division parcellaire du XII<sup>e</sup> siècle constatée sur le terrain avait entraîné une occupation privée allant de la rue au rempart, sans plus laisser d'espace de circulation publique *intra muros*. La première fortification était percée de toutes parts afin de permettre l'accès à la berge de Meuse, la rendant d'autant plus vulnérable. Le nouveau mur d'enceinte, qui s'inscrit probablement dans le programme de mise en place d'un nouveau périmètre défensif sur la rive gauche de la Sambre, vient pallier ces deux inconvénients : l'espace entre les deux murs constitue, initialement du moins, une zone de circulation excluant toute division parcellaire ; une même porte dans le nouveau mur, probablement d'origine, permet l'accès à la berge de Meuse par plusieurs occupants de

parcelles voisines, réduisant de fait le nombre de percements et donc de points faibles.

Les fortifications des berges du confluent protègent la bourgade naissante depuis la collégiale Notre-Dame, et son cimetière côté Meuse, jusqu'au grand moulin de Sambre et la première porte Bordial côté Sambre. Elles sont complémentaires des défenses castrales sur l'éperon barré. Plusieurs percements permettent d'accéder aux berges. La porte du pont de Sambre commande l'accès à la rive gauche de la rivière.

### Le grand hôpital : développement *intra muros* (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Le bâtiment mis au jour par les fouilles archéologiques dans la cour du Saint-Gilles en 1990 n'est pas celui du plus ancien hôpital de Namur. Celui-ci est fondé à proximité de l'église Notre-Dame et du pont de Meuse, donc *extra muros*, et est cité pour la première fois de manière certaine dans un acte de 1229 conservé dans le chartrier du prieuré de Géronsart. Ce texte parle d'une maison construite *ante hospitale*



24. Les vestiges du grand hôpital, découverts sous la cour, se prolongent sous les caves de l'actuel Parlement (Photo MET © SPW).



25. Première mention sûre de l'hôpital de Namur voisin du pont de Meuse en Buley (1229) (© AÉN, Archives ecclésiastiques, 3356).

*Namucense*, léguée au prieuré de Géronsart par Jézekin de Leez, pléban de l'église Notre-Dame à Namur. Cette position hors les murs (*extra oppidum*) pourrait bien correspondre à celle de la chapelle des *infirmis* de 1153 consacrée par l'évêque de Liège, selon une tradition latine reprise par le chroniqueur namurois du XVI<sup>e</sup> siècle, Paul de Croonendael.

Baudouin II de Courtenay, empereur de Constantinople et comte de Namur, informe le 11 juillet 1244 la commune de Namur qu'il

a fait don de la *domus hospitalis Namurcensis* à l'hôpital Saint-Samson de Constantinople. Le comte de Namur n'en est pas pour autant le fondateur. Il demande à ses représentants dans la franchise de Namur, l'échevinage, organe émanant de la bourgeoisie locale et directement impliqué dans l'administration de l'institution, de permettre l'application de cette mesure.

Ce premier hôpital de Namur existe encore à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1301, les hospitaliers de Saint-Samson le gèrent et se plaignent de l'usurpation, par la commune de Namur, des revenus dont il jouit. Celle-ci favorise depuis plusieurs années une nouvelle fondation qui a les faveurs de la bourgeoisie locale. L'hôpital du pont de Meuse, toujours pas localisé précisément, périclité ensuite et disparaît de la documentation conservée.

Le testament de Wéry d'Assesse, chanoine de Saint-Barthélemy à Liège, daté de 1270, cite l'*hospitali Namurcensi sito in platea beate Marie* (l'hôpital de Namur sis dans la rue Notre-Dame) et le *vetus hospitali Namurcense*, c'est-à-dire l'ancien hôpital implanté en Buley, qui ne sert que de repère topographique.

Entre 1266 et 1270, un second hôpital de Namur fondé par la bourgeoisie locale s'implante *intra muros*, au pied du château. Il s'in-

## Le sens de l'hospitalité médiévale

La fondation présumée de l'hôpital de Namur au milieu du XII<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans le mouvement d'implantation d'institutions de bienfaisance destinées à l'accueil des *infirmis* et *pauperibus ac transeuntibus* (des malades, des pauvres et des pèlerins). L'acte du 11 juillet 1244 expédié par Baudouin de Courtenay, empereur de Constantinople et comte de Namur, au magistrat de Namur désigne ainsi le public cible de l'hôpital. L'objectif est de se conformer à l'enseignement des évangiles : celui qui accueille une personne démunie reçoit le Christ lui-même. Ce type d'organisation n'est viable que dans un contexte économique générateur de surplus agricoles convergeant vers les marchés régionaux des villes marchandes et artisanales en développement. L'essor que connaissent nos régions aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles permet aux fondateurs, religieux ou laïcs, seigneurs ou bourgeois, en quête de rédemption, de mobiliser des moyens destinés à l'accueil des pauvres.



26. Première mention de l'hôpital de Namur au Pied du Château en Grognon (1270) (© AÉN, Archives ecclésiastiques, 3356).

tège dans un quartier de mieux en mieux connu, notamment grâce au décapage archéologique du Grognon. Comme les autres mai-

sons privées voisines, l'hôpital vient s'adosser en bord de Meuse contre le premier rempart de l'an mil. Il est protégé par la seconde enceinte de la fin du XII<sup>e</sup> siècle dont il est séparé par un chemin de ronde.

À l'entame des fouilles de 1990, un terrassement mécanique de la cour du Saint-Gilles permit d'atteindre les niveaux archéologiques. Les vestiges de l'hôpital médiéval apparurent encore bien conservés, protégés par la cour des Temps modernes et le jardin qui lui succéda. Il s'agit d'une salle semi-enterrée, étant donné la pente naturelle du terrain vers la Meuse. Le mur pignon s'ouvre au sud sur le chemin de ronde, avec une porte en plein cintre et deux petites fenêtres percées dans le rempart primitif.

Vers 1270, le bâtiment principal de l'hôpital de Namur mesure 30,50 m sur 11 m et couvre une superficie d'environ 330 m<sup>2</sup>. Il fut recouvert en partie par l'aile septentrionale du bâtiment actuel. L'espace intérieur était rythmé par des piliers carrés soutenant un plafond plat, dont les corbeaux du mur pignon et les lambourdes sommitales attestent l'existence. Des murs de refend les ont



27. Sur ce plan de 1695, apparaît encore clairement l'emplacement du bâtiment primitif (n° 13) qui laissera place à la cour intérieure après 1699 (© Archives du Génie, Vincennes).



28. Le sous-sol du grand hôpital (à droite) et les zones de circulation à l'air libre le bordant au nord, dégagés en 1990 et aujourd'hui conservés sous la dalle de la cour.

reliés ultérieurement. Une belle porte en plein cintre s'ouvre dans le mur pignon, côté Meuse. Elle fut condamnée lors de l'abandon de l'hôpital médiéval, de même que les deux fenêtres, pour permettre la création d'un dépotoir contemporain de la destruction finale.



29. Évocation du grand hôpital de Namur à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (dessin B. Clarys © SPW-DPat).

Le mode de construction d'un cellier voisin côté oriental et le matériel archéologique qui fut retrouvé dans les remblais de démolition font penser aux vestiges de la chapelle, mais les textes plus tardifs ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Avant son abandon vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette structure présentait encore un sol en terre battue. Un pilier en bel appareil de pierres calcaires en occupait le centre.

Menant du chemin de ronde vers ce cellier, une zone de circulation à ciel ouvert présente un appareil soigné de pavés calcaires.

Ce secteur fut remblayé partiellement à la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle pour servir de cimetière.

Pour gérer l'institution, une confrérie laïque composée de frères et sœurs du *haut pain* recrute ses membres dans la bourgeoisie locale aisée. Ceux-ci paient une contribution importante, en nature et/ou en argent, pour s'assurer une prébende à l'hôpital, c'est-à-dire un ensemble de biens et de revenus réservés à leur entretien à vie. Ils reçoivent en compensation une pension en nature, généralement 12 muids d'épeautre annuels, sont nourris et logés aux frais de l'hôpital et reçoivent une partie des pitances habituelles. Les premiers comptes conservés (1368-1371) font apparaître une différence de traitement entre les frères, recevant un muid par mois, et les sœurs qui ne perçoivent que 6 ou 7 setiers pour la même période. Ce n'est qu'en 1372 que les femmes obtiennent une pension équivalente à celle de leurs confrères masculins.

Au cours de l'existence de l'hôpital, les tentatives de limitation, voire d'élimination des prébendes, sont destinées à réduire les dépenses de l'hôpital. Si l'apport des frères et des sœurs permet d'accroître le domaine, l'entretien de ces personnes coûte. Accepter un nombre croissant de *hauts pains* reviendrait à appauvrir l'institution. Néanmoins,



30. Au nord du grand cellier médiéval, un sol en terre battue entoure un pilier carré qui aurait pu appartenir à la chapelle primitive de l'hôpital.

Namur ne connaît pas les excès rencontrés par exemple à Huy. Si au début, on rencontre quelque 7 ou 8 frères et sœurs, on passe au cours du XV<sup>e</sup> siècle à une vingtaine de prébendiers en moyenne. On en revient ensuite à une dizaine, par l'effet de mesures de restriction. Il faut attendre la réforme de 1571 pour voir disparaître les prébendiers de l'hôpital. Le motif avancé est l'affectation des ressources à l'accueil et à la nourriture des vrais pauvres de Namur. Selon le dossier établi à cette date, il semble que l'importance des prébendes prive un nombre croissant de nécessiteux de l'aide qui leur est indispensable.

Un maître – ou gouverneur – est choisi pour diriger cette confrérie. Il est chargé de l'administration de l'hôpital au quotidien. Le maître fait partie de l'hôpital dont il jouit d'une prébende. Il reçoit un salaire supplémentaire pour ses peines. Dans ces conditions, il est de son intérêt de tenir à jour les comptes de l'institution, de veiller au prélèvement optimal des revenus, de gérer en bon père de famille l'ensemble de la communauté dont il a la responsabilité.

La confiance dont jouit le maître de l'hôpital est manifeste. Il est très régulièrement reconduit dans ses fonctions, ce qui assure une parfaite continuité de l'administration. Il reçoit parfois des gratifications en récompense des efforts qu'il a consentis pour mener à bien sa mission. De plus, lors d'une année difficile, il supporte pour un temps le déficit final. Lors de la clôture du compte, il est fait mention des sommes dues éventuellement au gouverneur qui doit attendre que les recettes de l'année suivante soient perçues pour être remboursé.

Il semble que les sœurs de l'hôpital peuvent accéder à la charge de maître. Un cas est avéré dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le *Poilu Papier*, livre des cens et rentes de l'hôpital, mentionne l'action de dame Oude, maîtresse de l'hôpital, dans les années 1330. L'épouse d'un gouverneur est parfois associée à la charge de son mari et le supplée



31. Plusieurs ensembles de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle caractérisent les phases de travaux modifiant la bâtisse originelle.

en cas de problème ou même de décès. La charge de gouverneur est cependant le plus souvent réservée aux hommes de la communauté.

Ce mode d'organisation est typique de l'administration des hôpitaux laïcs dans les villes médiévales occidentales. Il est par exemple institué dans une institution pratiquement contemporaine, le grand hôpital de Huy, fondé par la bourgeoisie de cette ville en 1263.

Pour mener à bien ses objectifs, l'hôpital de Namur, appelé « grand hôpital » dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, est doté de revenus par diverses donations. Au premier rang de ses bienfaiteurs, figurent les comtes de Namur. Guy de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur, et Isabelle de Luxembourg, son épouse, lui cèdent dès 1273 une rente en épeautre. Mais la donation la plus importante est le fait du comte Jean I<sup>er</sup>. En 1312, celui-ci attribue au grand hôpital les biens de la table des pauvres Saint-Jean-Baptiste, institution chargée des distributions aux nécessiteux de la paroisse urbaine la plus ancienne sur la rive gauche de la Sambre. Un premier livre de cens et rentes mentionnant l'origine des revenus est rédigé dans la foulée. Un deuxième, connu sous le nom de *Poilu Papier*, est conçu dès 1323 sans plus les distinguer, confirmant dès lors définitivement les nouvelles possessions de l'hôpital.



32. Livre de cens et rentes de l'hôpital de Namur en 1323  
(© AÉN, Bienfaisance Namur, 37, f° 1 r°).

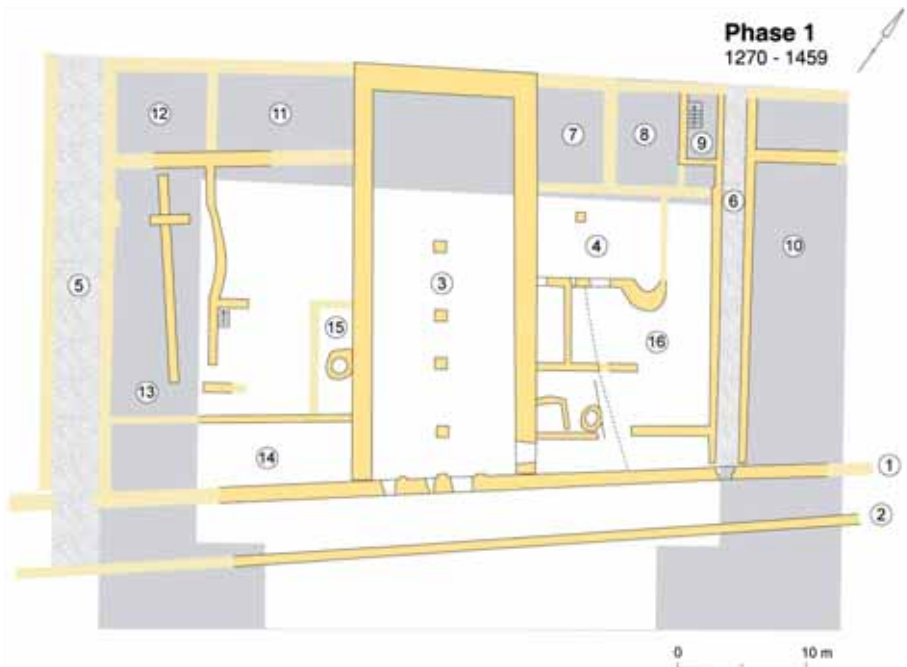
Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'*ostelerie* de Namur, qui devient le grand hôpital, acquiert un domaine de plus en plus vaste tant en ville qu'à la campagne. Celui-ci lui procure les moyens nécessaires à son action. La direction de l'hôpital peut compter sur la générosité de la bourgeoisie namuroise qui le dote régulièrement en échange des prières de la communauté hospitalière ou d'une prébende. Les comptes de l'institution et les répertoires de biens régulièrement mis à jour sont la manifestation de la rigueur avec laquelle les dirigeants gèrent leur patrimoine et tentent d'équilibrer au mieux recettes et dépenses.

La tutelle de l'hôpital de Namur, puis du grand hôpital, est assurée par les autorités urbaines de Namur. Dans un premier temps, le maire et les échevins, aussi représentants du comte de Namur dans la franchise, remplissent ce rôle. Ils passent les actes et contrôlent probablement la gestion administrative et comptable. Les premiers comptes conservés du grand hôpital entre 1368 et 1383 montrent qu'un receveur est désigné par l'échevinage et que celui-ci rend ses comptes devant cet organe. Suite aux réformes de la loi de Namur en 1383, puis 1402, la responsabilité de la gestion

financière est confiée aux élus de la Ville de Namur, nouvellement institués. Ces derniers délèguent certes le suivi quotidien à un receveur, mais rendent les comptes annuels devant les représentants du comte, l'échevinage et la généralité, au même titre que les comptes de la ville. Ce système perdure jusqu'à la réforme de 1571.

L'objectif principal du grand hôpital de Namur est l'accueil des pauvres, principalement namurois, qui ne disposent plus des capacités d'assurer seuls leur subsistance. Ils reçoivent le gîte, un repas, disposent d'un dortoir commun et d'un chauffage. Ils peuvent assister à la messe dans la chapelle du bas. Les femmes enceintes obtiennent le secours de sages-femmes rétribuées par l'hôpital. Dès 1466, elles disposent également d'une chapelle voisine de leur dortoir, dédiée à sainte Marie-Madeleine, ce qui leur permet de ne pas se déplacer pour assister à l'office dominical. Les orphelins et les enfants trouvés sont recueillis et formés. Les enfants en bas âge sont confiés à une nourrice qui reçoit en contrepartie de la nourriture ou un peu d'argent. Les simples d'esprit peuvent également être admis à l'hôpital.

Les malades et les blessés sont accueillis, gardés et soignés par un médecin dont les comptes mentionnent les gages annuels dès 1380. Ils ne sont pas majoritaires. Le but du grand hôpital est plutôt de servir de refuge contre la misère en général. Il ne s'agit pas par définition d'un établissement de soins, mais plutôt d'un lieu d'accueil. Les maladies contagieuses sont traitées dans des institutions spécialement fondées à cet effet. La léproserie des Grands Malades est implantée en Herbatte, en aval de Namur, dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tard. L'hôpital Saint-Roch, fondé par la ville en 1531 en bord de Meuse, près des fossés des remparts défendant la Neuve Ville, accueille les pestiférés qui, jusque-là, étaient traités dans des installations de fortune hors les murs.



33. Plan de la première phase d'occupation (1270-1459) (infographie F. Comélusse © SPW-DPat)

1. 1<sup>er</sup> rempart (début XI<sup>e</sup> siècle)
2. 2<sup>e</sup> rempart (fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle ; avant 1270)
3. Grand hôpital (mention 1270)
4. Chapelle (?)
5. Ruelle Pied du Château
6. Ruelle Faissart primitive
7. Maison Colle, acquise en 1402
8. Maison Jennée, acquise en 1447
9. Maison Pontillas, acquise en 1448
10. Maison d'Arche, acquise en 1523
11. Maison Blondeau, acquise en 1457
12. Maison Haley, acquise en 1459
13. Maison Rigaut, acquise en 1448
14. Maison Armaire, acquise en 1458
15. Escallie et grand puits
16. Zones de circulation à l'air libre

Les pèlerins gardent la possibilité d'être hébergés au grand hôpital de Namur après 1270. Toutefois, sa position *intra muros* le rend moins accessible aux heures tardives. C'est sans doute la raison de la fondation en 1406 de l'hôpital Saint-Jacques, sur les fossés de la fortification du XIII<sup>e</sup> siècle, sur la rive gauche de la Sambre.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, apparaît dans les textes une nouvelle catégorie de prébendiers, dits du *bas pain*, au sein du grand hôpital de Namur. Ce sont de petits artisans ou des servantes qui, pour éviter de sombrer dans la misère, cèdent leur bien à l'institution en contrepartie de l'hébergement et

du repas. Ils vont progressivement occuper les espaces dévolus aux pauvres et priver ceux-ci d'une part des distributions.

Les gens de métiers sont, à Namur, dirigés vers le grand hôpital s'ils tombent malades ou s'ils souffrent des conséquences d'accidents de travail. Des institutions de bienfaisance spécialement réservées aux membres d'une corporation n'ont pas existé à Namur hormis dans un seul et notable cas. Après le sac de la ville de Dinant par les troupes bourguignonnes de Philippe le Bon en 1466, les batteurs de cette ville obtiennent de pouvoir s'implanter à Namur. Le métier institue au début du siècle suivant un hôpital des bat-

teurs en Gravières, à proximité du couvent des Franciscains. Il perpétue ainsi une tradition qui lui est propre.

Pour le service spirituel au sein de l'hôpital, les comptes de la fin du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle mentionnent le paiement en épeautre de plusieurs chapelains célébrant chacun une messe par semaine à l'hôpital. Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, une autre formule va progressivement s'imposer. Le magistrat de Namur décide de nommer un ou deux prêtres qui obtiennent de ce fait le statut du haut ou du bas pain à l'hôpital et sont donc tenus d'y demeurer. Ils assument l'entièreté des devoirs en matière spirituelle. En outre, ils exercent un contrôle sur l'action du gouverneur au sein de l'hôpital et peuvent lui faire des recommandations afin d'améliorer le traitement des pauvres.

En 1368, le grand hôpital de Namur est déjà riche d'un siècle d'histoire. Le bâtiment rectangulaire, construit vers 1270, est déjà divisé en plusieurs pièces. Chacune a une fonction précise que les premiers comptes conservés mentionnent parfois. On note la présence de greniers, d'un comptoir, d'un puits (1369), d'un fournil pour la cuisson du pain, d'un escalier donnant sur le rivage de la Meuse (1370), d'un clocher, d'un dortoir, de plusieurs cheminées, d'une chambre pour les prêtres (1372), d'une étable pour cochons et vaches, d'un cellier aux viandes, d'un *baiart* ou chauffoir, de plusieurs portes et d'un chauffoir muni de 4 fenêtres (1380).

Ce rassemblement de données dispersées permet de conclure à l'existence d'un bâtiment en pierre recouvert d'ardoises présentant quatre niveaux, le premier étant composé, en dessous, des celliers et le dernier, au-dessus, des greniers.

La présence d'un niveau inférieur composé uniquement d'une série de celliers dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est confirmée par l'archéologie. On n'a pas trouvé de traces de cheminées dans les structures dégagées en sous-sol. Or certaines de ces structures sont

avérées par les comptes au rez-de-chaussée du bâtiment primitif. De plus, la comparaison du niveau sol le plus bas avec ceux des fondements des maisons voisines montre que les structures inférieures du bâtiment sont celles des caves de l'établissement.



34. Au niveau du halage de Meuse, la muraille du début du XI<sup>e</sup> siècle contre laquelle est venu s'accoler le grand hôpital, est percée d'une belle porte en plein cintre et de deux fenêtres.

Un inventaire du mobilier de l'hôpital, rédigé par notaire, probablement en 1383, propose un relevé pièce par pièce des objets appartenant à l'institution. Voici la liste des locaux mentionnés : un grand cellier, un cellier au charbon, un autre voisin, un cellier aux viandes voisin du grand, un cellier aux chandelles et aux pommes tout proche de celui aux viandes ; une cuisine, un réfectoire, un bouge (pièce pouvant servir de chambre ou de rangement), une chambrette aussi nommée comptoir, un *laidoir* (lieu où l'on se lave) derrière le fournil, une petite cuisine voisine du fournil, un fournil, la chambre Goffin, celle de la servante des frères et des sœurs de l'hôpital, celle de Jean Stekenet ; un grenier assez près de la cloche, un petit grenier à la cloche, encore un autre grenier ; un bouge, une chambre au vin et une chambre du côté du bouge.



L'objectif du rédacteur n'étant pas de décrire le bâtiment, mais bien le mobilier qu'il contient, certaines pièces connues par d'autres textes n'y figurent pas. Manquent notamment les deux dortoirs, le *baiart* où les hospitaliers se chauffent, les chapelles, la chambre des prêtres et celles des prébendiers.

Enfin, lors de la réparation de cinq cheminées de l'hôpital, en 1382, l'article comptable précise la position de ces structures. Il est question de deux cuisines (une sous le réfectoire, une autre près du fournil), du bouge déjà évoqué dans le texte précédent et de la chambre des prêtres.

Dans le bâtiment primitif, l'accueil et l'hébergement des pauvres se font au rez-de-chaussée. Les prébendiers du haut pain disposent de quartiers à l'étage. Ces deux niveaux sont aussi dotés de deux oratoires superposés : la chapelle supérieure est dédiée à saint Gilles, l'inférieure à saint Nicolas. Ce dispositif spécifique sera maintenu lors des reconstructions successives.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'institution va s'agrandir par l'intégration progressive des maisons qui l'entourent entre les ruelles Pied du Château et Faissart. Cette évolution a pu être suivie de manière minutieuse tant par l'archéologie que par l'étude des textes qui ont livré une datation absolue aux traces d'anciennes structures préservées.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la maison voisine de l'*ostelerie de Namur* du côté sud-ouest est acquise et intégrée. Elle appartenait précédemment à un chevalier, Louis de Crupet. L'acte d'accensement n'est pas conservé dans les archives de l'hôpital, mais, en 1337 et 1338, tout ou partie du cens dû sur ce bien lui est racheté. Au siècle suivant, c'est sur cette parcelle que sont situés le puits et l'*escaille* du grand hôpital, à savoir une cour pavée dotée de dispositifs de drainages des eaux de pluie. Les fouilles archéologiques ont permis la découverte de ces structures, contre le mur sud-ouest du bâtiment primitif.

Une zone pavée, peut-être ultérieurement, avoisine le grand puits resté en fonction jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle au moins.

En 1402, la maison Jean Colle, de la rue Notre-Dame, accolée au grand hôpital du côté oriental, passe aux mains de cette institution qui l'intègre immédiatement à ses propres bâtiments : des travaux d'aménagements sont entrepris pour permettre d'entrer dans cette maison sans sortir de l'hôpital. La propriété acquise comporte à l'arrière une venelle pavée, donnant par une porte sur la ruelle Faissart, et des murs longeant la Meuse. Jean Colle était redevable pour cela envers le comte de Namur. Après 1402, c'est l'hôpital qui paie le cens. La zone de circulation à l'air libre découverte entre les maisons Colle, Jenée, Pontillas et le rempart, à l'est du grand hôpital, ainsi qu'un appentis et une citerne (ou glacière ?) correspondent très certainement à cette propriété.



35. Aujourd'hui couvertes sous la cour du Parlement, les zones de circulation à l'air libre correspondent à l'arrière de la maison Colle.

En 1447, la maison Aleane, anciennement Jennée, est acquise. Elle est voisine de celle de Jean Colle. En 1448, elle est détruite et ne semble pas être remplacée par une structure importante, si ce n'est, peut-être, par un mur de clôture délimitant le patrimoine appartenant à l'hôpital.

En 1448, la maison de Colard Rigaut est acquise par le grand hôpital. Elle est voisine de la maison Armaire, dans la ruelle Pied du Château. Quatre articles des comptes mentionnent la démolition de structures de cette habitation en décembre 1448 et janvier 1449. Avant 1453, elle est entièrement détruite.

En 1449, l'hôpital procède de la même façon avec la maison de Jean de Pontillas, faisant le coin de la ruelle Faissart. Elle est détruite et est remplacée par un mur de clôture. Cette dernière parcelle restera non bâtie jusqu'à la construction de la chapelle du bâtiment de 1667-1668. Le matériel archéologique trouvé dans le remblai de la cave de cette maison remonte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

En 1457, la maison de Jean Blondeau, sur la rue Notre-Dame, est saisie par l'hôpital. La raison invoquée est la nuisance que pourrait entraîner l'exercice de sa profession par l'occupant qui y tient une forge. Dans un premier temps, cette maison est louée à un particulier, Jean Christophe, avant d'être intégrée à l'ensemble hospitalier en 1462-1463.

En 1458, la maison Armaire est acquise et directement dotée d'une nouvelle salle. Les comptes ne mentionnent pas de travaux de destruction, ce qui suggère que la maison est conservée et que la nouvelle construction vient se greffer entre elle et l'hôpital, le long de la Meuse.

Enfin, en 1459, la maison d'Anséal de Haley, au coin de la ruelle Pied du Château et de la rue Notre-Dame, est accensée au profit du grand hôpital. Elle aussi est louée à un particulier. Jusqu'en 1487, l'hôpital perçoit un loyer, signe que la maison existe toujours en tant que telle. Une partie est pourtant cédée pour un temps à un frère de l'hôpital, Hubinon Fastré, qui y loge de 1474 à 1482. En 1487, Jean et Béatrice de Seilles, couple acquérant le statut de *haut pain*, l'obtien-

ent comme résidence. Cette habitation fait dès lors entièrement partie de l'hôpital qui n'en perçoit plus de cens. La phase de construction des années 1510-1515 mettra un terme à l'existence de cet édifice dont quelques vestiges furent découverts dans l'angle occidental de la cour actuelle.

Cette période est marquée par des travaux d'aménagement et de restauration, permettant notamment d'intégrer une partie des maisons acquises côté occidental et de créer un enclos annexe à l'hôpital le long de la rue Notre-Dame et de la ruelle Faissart.

Dans les celliers, le long mur gouttereau occidental est percé d'un passage avec escalier menant à la cour supérieure, vers l'*escaille*. Tandis que deux gros massifs rectangulaires viennent renforcer le soutènement du plafond plat, un trapèze de maçonnerie est remblayé d'argile contenant de la vaisselle du XV<sup>e</sup> siècle.



36. Acte d'acquisition de la maison aux grés d'Anséal de Haley par le grand hôpital (1459) (© AÉN, Bienfaisance Namur, 4).

## L'hôpital Notre-Dame au XVI<sup>e</sup> siècle : une première métamorphose

Le début du XVI<sup>e</sup> siècle marque un nouveau tournant pour le grand hôpital qui, très vite, ressent le besoin de s'étendre à nouveau. Après avoir reconstruit l'aile longeant la rue Notre-Dame et des bâtiments proches de la ruelle Pied du Château, l'institution va se développer du côté nord-est en englobant,



37. L'ensemble, apparemment homogène, englobe à droite un bâtiment de pierre calcaire, de tradition gothique, seul vestige de la campagne de construction du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

fait remarquable, la ruelle Faissart et une propriété voisine.

Entre 1506 et 1515, un nouveau bâtiment en pierre est construit à l'emplacement d'anciens sur la rue Notre-Dame, à l'angle de la ruelle Pied du Château jusqu'à l'ancienne maison Jean Colle. Le bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle de l'ancien hospice Saint-Gilles, encore visible aujourd'hui, remonte avec certitude à ce chantier. Malheureusement, une partie des travaux nous échappe suite à la disparition des comptes de 1506 à 1509. Seul celui de 1510 fait vraisemblablement allusion au bâtiment de pierre toujours en place au pied du château. Ce texte évoque le paiement d'un nouveau mur le long de la rue Notre-Dame et d'un chapiteau de pierre apparemment ouvragé au bout dudit mur, vers la ruelle, *pour y mettre quelque image*. Aujourd'hui, l'angle droit de la façade de pierre présente à une certaine hauteur un travail en quart-de-rond surmonté d'une pierre cassée : ce dispositif a peut-être accueilli une colonnette supportant un chapiteau ou socle pour poser une statue. On ignore si ce mur fut appliqué contre les anciennes maisons, vraisemblablement

en colombage, afin d'homogénéiser dans un premier temps la façade de la rue Notre-Dame. Aucune trace de colombage ne fut en tout cas détectée au revers, structures qui, généralement, sont incluses dans la maçonnerie afin de garantir la stabilité de l'ensemble. Le mur de façade actuel prévoit en outre, à l'intérieur, un retrait longitudinal et des corbeaux pour accueillir la lambourde qui supporte aujourd'hui les solives. Par ailleurs, la dendrochronologie des poutres en place au rez-de-chaussée a estimé l'abatage entre 1504-1514, ce qui laisse toute latitude dans l'interprétation chronologique du chantier.

Pourtant, une campagne de travaux, en 1514 et 1515, concerne toute une série de nouvelles chambres et un nouveau *baiart* (ou chauffoir) qui prennent la place de vieux *maisonnements* proches de la ruelle Pied du Château : travaux de démolition, élévation d'un mur en pierre le long de la ruelle et aménagement des celliers. Les indications données par les comptes montrent que le bâtiment nouveau s'étend de la ruelle Pied du Château à la construction primitive de

1270, près de l'*escaillie* de l'hôpital, comme le montre bien le bâtiment toujours en place aujourd'hui.

C'est bien l'intention des responsables de l'hôpital de construire une « nouvelle image » de l'institution en faisant disparaître les maisons privées achetées progressivement.

Les travaux d'aménagement se poursuivent en 1515 : finition des chambres et du *baiart*, placement de la charpente, couverture du toit, réalisation des cheminées, placement de gouttière.

Par ailleurs, une mention signale, en 1510, l'existence d'une chapelle. En effet, un échafaudage est mis en place pour la réalisation du mur, évoqué plus haut, *aussy hault que l'autre mur dele chapele*. Des textes postérieurs permettent de situer cette chapelle au nord-est du bâtiment de pierre actuel.

Ce dernier, le plus ancien du complexe actuel mais aussi le plus perturbé, donne aujourd'hui accès à la cour, et ce depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa façade de tradition gothique,



38. La façade de pierre de tradition gothique, soigneusement appareillée en calcaire. Des cordons-larmiers en soulignent finement les deux registres (© Th. Cortembos).

entièrement en pierre calcaire soigneusement appareillée, témoigne bien de cette époque post médiévale grâce, à vrai dire, à l'importante restauration archéologique réalisée par l'architecte Jean Lalière en 1955. Cette construction, en effet, avait été profondément transformée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle au moment de la construction de la nouvelle aile à rue. Elle subit ensuite d'importants dégâts en mai 1940.



39. Le bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle subit d'importantes transformations en 1701 : percement du porche, surélévation partielle, nouvelles fenêtres © Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, dossier Namur 2.3. Début du XX<sup>e</sup> siècle.



40. Dommages causés au bâtiment d'entrée par les bombardements de mai 1940. Ces dégâts ont entraîné, en 1955, une profonde restauration « archéologique » : suppression de l'étage supérieur et reconstitution de la façade dans l'esprit gothique © Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne. Dossier Namur 2.3. (Photo Jean Lalière).

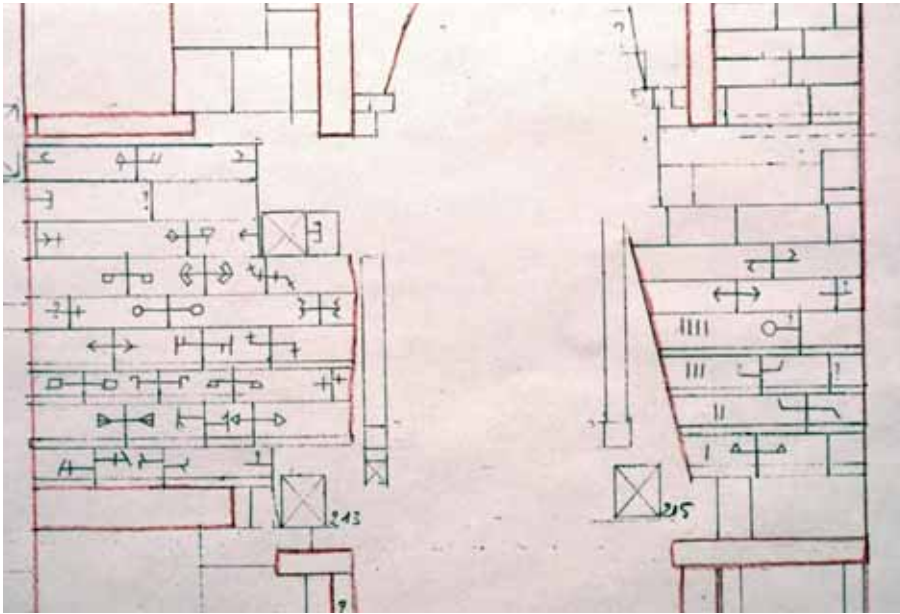
Le bâtiment comprend au départ deux niveaux sur caves divisés en trois pièces. En 1701, il est surélevé d'un étage et aligne son élévation sur celle de la nouvelle aile voisine. Il est ensuite percé d'un passage vers la cour qui prend la place de la pièce centrale, sacrifiée au profit de la nouvelle entrée de l'hôpital. Parallèlement, ses niveaux sont modifiés dans la travée du porche, afin de créer dans le même espace trois niveaux au lieu de deux. De nouvelles fenêtres sont percées pour éclairer ces trois niveaux, et les fenêtres d'origine agrandies et privées de leur croisée pour accroître la lumière. Une photo du début du XX<sup>e</sup> siècle montre encore ces transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la suite du conflit de 1940, une importante brèche est occasionnée dans la façade. C'est l'occasion d'envisager une profonde restauration qui restructure l'ensemble de la façade et du volume, en lui rendant son caractère gothique. Aujourd'hui, il a retrouvé son volume plus aigu, légèrement plus bas que l'aile des années 1700. Ses deux niveaux



41. Plafond d'origine au rez-de-chaussée du bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle. Sa structure était primitivement apparente et peinte en rouge-brun. Ses poutres maîtresses conservent les semelles décorées de motifs géométriques, courants à cette époque.

sont soulignés de cordons larmiers d'esprit gothique, ceux de l'étage s'incurvant au-dessus des fenêtres. La façade est recomposée en trois travées, dont les fenêtres moulurées, sur bases prismatiques, ont retrouvé leur partition à croisée de pierre, sous un linteau déchargé par des claveaux en plate bande. La corniche de pierre en cavet est portée par des corbeaux au profil analogue.

À l'intérieur, la pièce du sud-ouest, la plus intacte, conserve un plafond d'origine aux semelles de poutres moulurées, dont le chêne était peint en rouge. De grandes cheminées au contrecœur en tiers-point, partiellement en place, occupent un mur transversal construit en bel appareil de calcaire en encorbellement. Une fenêtre gardait les traces d'un dispositif à banquettes. La pièce centrale fut bouleversée au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'introduction du porche d'entrée et d'un niveau supplémentaire. Elle gardait cependant les traces de ses niveaux primitifs marqués par des corbeaux ravalés. Le mur de refend en grand appareil de calcaire, également en encorbellement, portait de multiples marques de pose aujourd'hui cachées par un carrelage mural. Il conservait les traces de grandes cheminées à chaque niveau. La salle du nord-est, quant à elle, fut complètement transformée mais garde une porte en pierre postérieure dont le linteau porte l'inscription : IACQUES BARE IADIS ESCHEVIN DE CESTE/VILLE MAT FAICT REPARER CESTE ANNEE/ 1637.



42. Bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle. L'important mur de refend, qui contient les conduits de cheminée, est très soigneusement appareillé en gros blocs de calcaire. Sa face nord-est, aujourd'hui cachée, présentait de nombreuses marques de pose (relevé Th. Cortembos et J. Debie, 1992 © SPW-DPat).

Les charpentes du XVI<sup>e</sup> siècle ont été modifiées au XVIII<sup>e</sup> siècle puis restructurées en 1955, lors de la restauration de l'architecte Jean Lalière.

Ces travaux du XVI<sup>e</sup> siècle ne se limitent pas au bâtiment de pierre visible aujourd'hui. La moitié nord du cellier primitif est alors remblayée derrière le mur de refend aménagé à la période précédente, vers la rue Notre-Dame. Ce remblai est constitué pour permettre la construction, au rez-de-chaussée, de la cha-

pelle du XVI<sup>e</sup> siècle qui accueillera par la suite la sépulture de plusieurs personnes.

Très vite, il semble que le besoin de s'étendre se fasse à nouveau sentir. Dès 1518, un acte de Charles Quint fait mention de la volonté de construire un nouveau dortoir. Ce texte du 28 mai 1518 confirme la possession par le grand hôpital d'une partie du bois de Wez et accorde à cette institution le droit d'y couper des arbres pour l'édification d'un bâtiment servant à loger *les pauvres membres du peuple de Dieu qui y surviennent journellement*.

En 1523, l'hôpital Notre-Dame prend, à cette fin, possession de la maison d'Arche, située au-delà de la ruelle Faissart et voisine du refuge de l'abbaye de Waulsort. La parcelle acquise s'étend de la rue Notre-Dame à la Meuse. Elle comporte une série de bâtiments qui, petit à petit, vont être détruits pour faire place, d'abord à un nouveau dortoir, ensuite à un cimetière desservant l'hôpital. De cette maison, les fouilles n'ont révélé que l'angle d'une maçonnerie imposante, formant terrasse vers la Meuse et délimitant les restes d'un dallage en carreaux de terre cuite vernissée. Ce sol



43. Le beau pavage de carreaux vernissés de la maison d'Arche fut percé par les tombes du cimetière du XVI<sup>e</sup> siècle, lui-même recoupé par les fondations de l'aile de 1667-1668 et l'autel de la chapelle.



44. Plan de la seconde phase d'occupation (1459-1541) (infographie F. Comélusse © SPW-DPAT)

1. Celliers dans le sous-sol de l'hôpital
2. Escallie
3. « Salle » 1458
4. 3<sup>e</sup> rempart (vers 1520)
5. Chapelle 1505-1509
6. « Baiart » et chambres 1509-1515
7. Dortoir 1523 – 1528
8. *Courot* 1527 – 1531/1532
9. Ruelle Pied du Château
10. Ruelle Faissart (nouvelle) 1539 ; avec *courot*
11. Cimetière 1539-...
12. Maison d'Arche (ruines)
13. Hôtel de Waulsort (avant 1514)
14. Hôtel de l'Empereur

carrelé, posé sur un hérisson de pierres, témoigne du soin apporté à l'aménagement intérieur. L'ensemble, une fois remblayé, sera recoupé par plusieurs sépultures appartenant au cimetière du XVI<sup>e</sup> siècle.

Entre 1523 et 1528, un nouvel édifice en pierre destiné à loger une partie des pauvres prend place en fond de parcelles, à l'emplacement du pavillon oriental actuel, mettant un terme à l'existence de la ruelle Faissart. Les annexes de l'ancienne maison, à savoir la brasserie et l'*escallie*, sont démolies. En 1523 et 1524, des murs d'une taille importante tant en longueur qu'en hauteur sont édifiés. Les textes mentionnent également que le passage d'un *courot*, c'est-à-dire un égout,

est prévu en dessous de cette construction. Cet égout est toujours en place aujourd'hui.

De 1526 à 1528, la finition des maçonneries s'opère une fois la fonction de dortoir déterminée. Et enfin, en 1528, la charpente et le toit du nouveau bâtiment sont placés. Les fouilles archéologiques ont mis au jour les fondations de l'édifice, près du pavillon nord-est, du côté de la cour. Les fondations en brique de cette aile « en L » présentent des murs épais ; un couloir, surplombant le *courot*, donne accès à au moins deux petites caves voutées.

Lors des travaux de 1667-1668, une partie de ce dortoir sera conservée et servira d'ancrage à la nouvelle aile financée par Nicolas Chaveau.



45. Le nouveau dortoir (en haut, à droite) est implanté sur le *courrot* voûté; les caves en briques ont été dégagées lors des fouilles de 1990.

L'actuelle cave du côté Meuse conserve en effet, outre un bel accès au *courrot*, des fondations et trace d'un soupirail antérieur. Par ailleurs, l'extrémité des deux salles actuelles, au rez-de-chaussée comme au premier étage, ont intégré des murs du XVI<sup>e</sup> siècle et des vestiges de cheminée et percements de cette époque. Lors de la phase finale de reconstruction en 1723, la partie restante de l'édifice du XVI<sup>e</sup> siècle est démolie pour faire place au pavillon que l'on connaît encore aujourd'hui. La façade du XVII<sup>e</sup> siècle en porte encore de légères cicatrices.

Dans un premier temps, la ruelle Faissart n'est pas déplacée. Elle devient provisoirement une sorte de cul-de-sac venant buter sur le nouveau dortoir. Le mur de clôture de l'hôpital



46. Caves voûtées, en briques, sous le nouveau dortoir (1523-1528).

qui la longeait est peut-être bien détruit après l'acquisition de la maison d'Arche.

Après 1528, les bâtiments restants de la maison d'Arche sont réappropriés à moindre frais pour héberger des hospitaliers, telles que les femmes sur le point d'accoucher.

En 1539, enfin, de vieux murs de la parcelle, du côté de la rue Notre-Dame, sont abattus pour faire place à un cimetière enclos desservant l'hôpital. Une nouvelle ruelle pavée, déportée vers le nord-est, remplace la ruelle Faissart occupée désormais par ce cimetière et le nouveau dortoir. Quant à l'ancien bâti de la maison d'Arche, ou ce qu'il en reste, il sera complètement abattu en 1542.

Le cimetière de l'hôpital, destiné à recevoir les corps des hospitaliers, est béni en 1541 par l'évêque de Liège, Corneille de Berghes. Les comptes de 1539 et de 1541 évoquent divers aménagements, notamment la réalisation d'une porte d'entrée sur la rue Notre-Dame.

Lors des fouilles menées sur le site, les traces de ce premier cimetière furent trouvées sous la chapelle de l'ancien hospice. On en res-

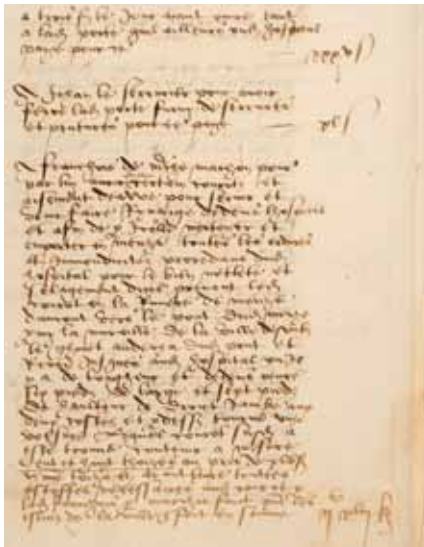




47. Sous la grande salle (actuelle salle des séances plénières), le cimetière aménagé dans les remblais des maisons antérieures a livré près de 400 sépultures sans cercueil ; elles furent en partie épargnées lors de la construction de l'aile nord-est et de la chapelle, non cavées.

pecte l'emplacement en 1667-1668 lors de la construction de l'aile nord-est actuelle. Les fondations de la grande salle et de la chapelle de l'hospice en construction, réalisées sur arcs de décharge, n'ont en effet que très partiellement bouleversé les tombes. Quoi de plus normal, puisque le cimetière est encore en usage juste avant le commencement des travaux.

En 1531, la direction de l'hôpital Notre-Dame décide de faire creuser un grand *courot* passant à l'arrière des bâtiments le long du rempart *Ad Aquam*. D'autres moyens d'évacuation



48. Article de compte de l'hôpital Notre-Dame mentionnant les travaux de construction du *courot* (1531) (© AÉN, Bienfaisance Namur, 256, f° 57 v°).

des eaux usées et des ordures existent bien avant la mise en place de cette canalisation. Les textes comptables y font cependant peu référence.

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il est question d'*aisements*, terme qui peut signifier que des latrines sont en usage à l'hôpital. On peut aussi facilement imaginer que le débordement des annexes au-delà des remparts et la proximité de la Meuse facilitent l'élimination des déchets. Au XV<sup>e</sup> siècle, la situation reste inchangée. Ces latrines sont-elles reliées à un conduit de décharge ? C'est possible. Le texte relatif à la construction du rivage permettant l'accès au nouveau *courot* de 1531 parle du remplacement d'un ancien accès du même type. Cela signifie peut-être que les déchets de l'hôpital n'étaient déjà plus déversés directement dans le fleuve, mais bien via un conduit plus ancien dont les archives n'ont pas gardé le souvenir. C'est ce que semblent confirmer les travaux de construction du nouveau dortoir, de peu antérieur à ce nouvel égout. Nous l'avons dit, sur une partie du chantier, il est fait usage de pierres de couverture de *courot*, preuve de la présence d'une structure de ce type avant 1531.

Des *courots* perpendiculaires à la rue Notre-Dame existent cependant. Les comptes mentionnent notamment une canalisation longeant l'hôtel de l'Empereur, à la limite de la parcelle d'Arche, et une autre descendant du Pied du Château. Le premier est probablement récupéré lors du transfert de la ruelle Faissart en 1539, après la création du cimetière de l'hôpital.

Sous le règne de Charles Quint, les autorités décident de construire des quais, puis une nouvelle fortification sur la rive gauche de la Meuse, les précédentes étant complètement englobées dans les annexes des maisons particulières. L'accès au fleuve étant de ce fait moins aisé, le besoin du percement d'un égout important se fait sentir.

# Le courot



49. Le *courot*, égout principal du site, traverse toujours la cour du Parlement. Construit en 1531, il présente des murs droits en gros blocs de calcaire appareillés portant une voûte en moellons. Son tracé de quelque deux cents mètres est bien attesté par les textes.

Le *courot* mentionné dans les textes s'étend du poste de guet proche du pont de Meuse et passe à l'arrière des bâtiments de l'hôpital pour finir sa course au rivage du côté du Grognon. Des dispositions particulières sont prises pour percer la fortification nouvelle sans l'affaiblir. Les concepteurs de l'ouvrage prévoient aussi un accès direct à partir de l'hôpital.

Aujourd'hui, le *courot* est toujours en place, parallèle à la Meuse et passant sous les deux pavillons dont il recueillait les latrines. Son accès depuis l'hôpital est visible dans la cave

sous la salle plénière du Parlement, côté Meuse. Son entrée fut réalisée en pierre de taille de la *fallize* à *Wépillon*, provenant peut-être bien de la carrière située au lieu-dit La Pairelle, dans la propriété de la villa Regout, où le toponyme « falize » est toujours évoqué. Ce *canal* voûté en plein cintre est inondé et bouché à ses extrémités. Exploré en 1990 à la lampe de poche, il n'a pu être relevé faute de moyens techniques. On connaît cependant ses dimensions par les textes, dimensions qui semblent bien réelles : 6 pieds de large, 7 pieds de haut pour les murs droits sous le départ de la voûte, 108 toises de longueur. Ce qui fait une largeur de quelque 1,80 m, une hauteur de 2,10 m au départ de la voûte et une longueur de quelque 194 m ! Les murs visibles ne sont pas homogènes. Ils présentent à certains endroits à leur base un grand appareil de calcaire assez soigneusement mis en œuvre, qui pourrait être d'origine médiévale. Cet appareil contraste en tout cas avec la voûte en moellons calcaires simplement équarris où se discernent des réparations en brique. Un élargissement, sorte de chambre de visite (?), s'observe à mi-parcours. Certains trous d'homme ont été ménagés dans la voûte.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les travaux de nettoyage et de réparation de ce qui sera bientôt appelé *canal* vont se succéder. Une enquête du 14 octobre 1728 montre que progressivement, des particuliers vont se servir de cet important égout pour vidanger leurs propres latrines. Tantôt il s'agit d'un conduit reliant une cave au *courot*, tantôt le tuyau de chute donne directement sur le conduit.

Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le grand hôpital ne connaît plus de grands chantiers de construction. Les travaux qui y sont réalisés relèvent de l'entretien général des bâtiments ou de changements d'affectation de locaux existants. Par exemple, en 1546, le plaquage en terre de la chambre des malades est remplacé et une nouvelle cheminée y est construite.

Notons deux moments plus importants : la rénovation du dortoir des hommes et l'amé-

nagement de l'entrée d'une cave en 1563 ; la réalisation d'un comptoir et d'un dortoir (peut-être celui des femmes malades) à partir de structures plus anciennes entre 1571 et 1573. Ce dernier remplace une ancienne cuisine.

En 1573, on élève le niveau du cimetière par des terres provenant d'Ad Aquam et on érige une brasserie à l'hôpital, voisine du fournil. Un fourneau est placé, des murs sont percés pour amener l'eau d'un nouveau puits et

pour conduire la bière au lieu d'entonnage. De grandes buses permettent ces deux opérations. D'autres travaux de réparation sont entrepris pour parer aux dégâts occasionnés par les inondations de cette année.

Un nouvel inventaire mobilier de l'hôpital est rédigé en 1572. Il présente les lieux comme suit : un quartier des hommes composé d'un grand dortoir, de plusieurs chambres, de geôles et, à l'étage supérieur, de greniers ; un quartier des femmes composé d'un grand dortoir, d'une chambre des femmes enceintes, d'une autre chambre et d'une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine, insérée dans le dortoir ; deux chapelles superposées, celle du bas dédiée à saint Nicolas, celle du dessus à saint Gilles ; plusieurs chambres particulières dont celle du curé ; deux comptoirs dont un à l'étage réservé au Magistrat de la Ville, un fournil auquel se joint en 1573 une brasserie, des

*baiarts* où les pauvres se chauffent et des caves ; à l'extérieur, un jardin, une cour et un cimetière complètent l'ensemble.

Bien que les plans de l'hôpital diffèrent fondamentalement de ceux qui guideront la reconstruction de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, la disposition présentée par l'inventaire résistera au temps. Elle est héritée des siècles précédents. Au départ, toutes ces fonctions étaient bien présentes, mais concentrées dans le bâtiment primitif. Vers 1573, le plan consacre la permanence des fonctions de l'institution sur un terrain qui s'est fort élargi. D'autres, non citées au XIV<sup>e</sup> siècle, doivent pourtant être attribuées à plusieurs locaux de l'hôpital dès l'origine : une ou deux grandes salles, la blanchisserie, les lavabos, les latrines, deux *escaillies*. . . Celles-ci résistent au temps et complètent l'infrastructure tout au long de l'histoire du bâti de cette institution de bienfaisance.



50. Malgré quelques conventions graphiques qui s'éloignent de la réalité, l'hôpital Notre-Dame apparaît, sur le plan de Guichardin, dans son extension maximale, entre les ruelles Faissart (nouvelle) et Pied du Château. GUICHARDIN L., *Description de tous les Pays-Bas* (...), Anvers, 1582 (reproduction G. Focant © SPW-DPat).

Si l'image du pauvre était identifiée à celle du Christ au Moyen Âge, l'évolution de la société et de la composition des couches défavorisées de la population urbaine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles trouble les repères. Les calamités que constituent les maladies contagieuses comme la peste et les guerres contribuent à alimenter les rangs des déshérités, perçus de plus en plus comme une menace pour les élites et pour les natifs. Les modèles culturels dominants imposés par les groupes sociaux privilégiés perçoivent les hordes de pauvres comme un danger si elles ne s'intègrent pas dans une structure contrôlée et maîtrisée. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les malades contagieux finissent par être exclus des murs de la ville et les pauvres provenant d'ailleurs sont perçus comme des vagabonds que l'on ne conçoit plus d'entretenir aux frais de la communauté.

L'ordonnance de Charles Quint sur l'exercice de la bienfaisance en 1531 impose aux communautés urbaines une réforme des institutions hospitalières. Son application prend du temps à Namur. Le nouveau règlement n'est finalement promulgué qu'en 1571 après que les bourgeois de Namur en aient formulé la demande au Magistrat. Il est amendé en 1576 et approuvé par le Gouverneur du comté et l'évêque de Namur. L'ambition déclarée est d'exclure de la ville les vagabonds étrangers et de rationaliser les hôpitaux et la table des pauvres sous la tutelle des autorités. La mendicité est strictement réglementée et ne peut être pratiquée que par les pauvres portant un signe distinctif confirmant leur enregistrement. Les biens des hôpitaux et de la table des pauvres sont réunis dans une bourse commune dont la responsabilité est confiée aux maîtres de la Charité des pauvres nouvellement instituée. De par son importance, c'est l'hôpital Notre-Dame qui constitue l'outil principal de cette institution.

L'impact de la réforme est indéniable. Le système des prébendes est aboli. Ceux qui en bénéficient conservent leurs prérogatives jusqu'à leur départ ou à leur décès, mais ils ne sont pas remplacés. L'hôpital Notre-Dame

fonctionne dorénavant uniquement avec du personnel salarié : maître ou gouverneur, gouvernante, curé, servantes, sage-femme et médecin ou chirurgien reçoivent des gages pour leur service. La reconversion des revenus permet de subvenir aux distributions en nature ou en argent aux pauvres namurois, soit demeurant et travaillant en ville, soit hébergés dans les dortoirs de l'institution.

Le départ des prébendiers libère de la place pour les pauvres namurois incapables de subvenir à leurs besoins. L'hôpital accueille donc toujours des vieillards, des personnes déficientes mentalement ou physiquement, les blessés, les malades et les femmes enceintes. Il reçoit aussi les enfants trouvés et les orphelins qu'il place à nourrice et dont il finance l'éducation. C'est donc toujours un hospice polyvalent, rendu homogène socialement par la réforme. Les étrangers et les bourgeois aisés en sont exclus pour réserver ses moyens aux vrais pauvres de la cité.

### L'hôpital Saint-Gilles (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) : un programme abouti

L'imposant ensemble actuel est intéressant à plus d'un titre. Son importance historique en tant qu'institution hospitalière, installée dans un quartier urbain très ancien, n'est plus à développer. Il présente en outre un grand intérêt d'ordre typologique et constructif.

En Wallonie, il est en effet un des rares hôpitaux des Temps modernes construit selon la tradition médiévale, où l'organisation spatiale témoigne d'une grande permanence de fonctions. Parallèlement, l'histoire du chantier, qui se lit dans le monument d'aujourd'hui, est enrichie et précisée par une suite d'adjudications qui révèlent une multitude de renseignements sur les corps de métier. Ces nombreux textes, mis en lien avec le bâtiment, sont très intéressants pour l'histoire de la construction.

La reconstruction de l'hôpital s'échelonne dans le temps et s'organise dans l'espace. L'en-



51. L'hospice Saint-Gilles dans son contexte urbain, vu depuis la Citadelle vers 1968. La plaine de Jambes commence à se métamorphoser, avec les premières ruptures d'échelle. À l'arrière-plan, les rochers des « Grands malades » et les carrières de Beez (anonyme © SPW-DPat).

treprise, réalisée de 1667 à 1724, soit pendant quelque 60 ans de chantier, est malaisée pour diverses raisons : contraintes d'argent, avatars des sièges à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, présence des anciens bâtiments qui compliquent le chantier, malfaçons et procès, mais également problèmes de la vie quotidienne qui doit



52. L'ensemble du monument vu depuis la rive de Jambes, avant la construction de la galerie vitrée. Architecture d'inspiration Louis XIII, mais avant tout fonctionnelle, où l'unité prédomine malgré les nombreuses contraintes antérieures imposées par le site (photo J.-L. Javaux, 1998 © SPW-DPat).

continuer au milieu des travaux. C'est une véritable « opération-tiroir de rénovation », fort complexe. Les textes révèlent quelques constances tout au cours du chantier : les corps de métier sont namurois ; le remploi des matériaux est généralisé ; les fondations sont soignées vu la proximité de la Meuse ; enfin la volonté de toujours « faire à l'identique » est clairement exprimée, et ce, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le complexe actuel, d'influence Louis XIII, comprend trois ailes formant un U ouvert vers la Meuse. Ses deux hauts niveaux, bien marqués par des bandeaux, sont éclairés par une suite régulière de fenêtres légèrement cintrées, aux harpes saillantes. L'ensemble est austère et monumental. Son architecture fonctionnelle en brique et pierre calcaire, aux amples toitures d'ardoises, est cependant bien libérée de la tradition gothique par ses grandes fenêtres techniquement « modernes », par ses portails baroques et par la régularité de son plan en U conquise à

grand-peine. Cette reconstruction est menée selon le *plan et dessein*, malheureusement perdu, du frère Paul de Sainte-Thérèse, carme déchaussé. Ce dernier conçoit-il le projet global ou seulement la première aile ? Nul ne le sait, même si l'intention semble bien de reconstruire l'ensemble de l'hôpital. Le géomètre qui piquette le terrain est maître Jan Gilson qui travaille à l'élaboration du plan de la ville de Charleroi et qu'on va quérir en voiture.

Dans le cadre du projet de restauration, une étude des bâtiments, préalable et en cours de chantier, a permis de cerner les grandes phases d'édification de la bâtisse actuelle.

L'ensemble, apparemment homogène aujourd'hui, englobe cependant un bâtiment de pierre calcaire de tradition gothique, seul vestige visible de la campagne de construction précédente, bien attestée par les textes au



53. Notice du curé de l'hôpital relatant la pose de la première pierre du nouveau bâtiment en 1667 (© AÉN, Bienfaisance Namur, 93).



54. Plan de la troisième phase d'occupation (1667-1668) (infographie F. Cornélusse © SPW-DPat)

- |   |  |
|---|--|
| 1. Celliers dans le sous-sol de l'hôpital | 7. Cuisine                                       |
| 2. Four à pains                           | 8. Hôtel de Waulsort                             |
| 3. Quartier des femmes                    | 9. Ruelle Pied du Château                        |
| 4. Chapelle                               | 10. Ruelle Faisart (nouvelle) 1539; avec courrot |
| 5. « Ancienne chapelle »                  | 11. Cimetière (réduit)                           |
| 6. Dortoir des hommes                     |  |

début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce bâtiment de pierre est identifiable depuis la seule rue Notre-Dame. Sa position conditionne l'alignement nord-ouest du nouvel hôpital, tandis que l'ancienne ruelle Pied du Château, au sud-ouest, le fait pareillement de cet autre côté.

À partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ancien hôpital est donc progressivement reconstruit. En 1667, Nicolas Chaveau, ancien gouverneur de l'institution, et son épouse Anne Leveau financent l'édification d'une nouvelle aile, l'aile nord-est vers le Grognon, ainsi que les deux chapelles faisant retour au nord-ouest (le long de la rue Notre-Dame) en contact avec les salles par deux grandes arcades, selon la tradition médiévale de la construction hospitalière. Le registre des morts tenu par le curé mentionne le 7 mai 1667 la pose de la première pierre de l'hôpital, située à l'angle sud-est mais non visible, et qui porte la mention *S.P.Q.N.* (c'est-à-dire *Senatus PopulusQue Namurcensis*, le sénat et le peuple namurois), accompagnée d'une croix.

Ce chantier nécessite l'abandon de l'ancien cimetière créé en 1539 dans la partie nord-est, cimetière qui sera reporté en 1684 plus au sud-ouest et qui se maintiendra dans la cour jusque 1771. Dans la partie sud-est de l'aile, côté Meuse, subsiste une cave plus ancienne, appartenant probablement au dor-

toir construit entre 1523 et 1528 et identifié par les fouilles. Cette cave est conservée et donne toujours accès au *courot*, vaste égout en pierre appareillée construit en 1531-1532, évoqué plus haut.



56. Acte (verso) du notaire Wallaive contenant le contrat de l'ouvrage de maçonnerie du nouveau bâtiment daté du 26 avril 1667 (© AÉN, Protocoles notariaux, 160).



55. La nouvelle aile de l'hôpital est fondée en 1667 sur d'importantes piles en moellons qui portent de grands arcs de décharge. Elles sont coffrées à même la terre, dans la chaux vive. Cette technique perdue encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, aux moulins de Beez.



57. Le travail de la pierre calcaire, finement taillée au ciseau, donne au bâtiment toute sa noblesse. Soubassement, anglées, bandeaux et fenêtres structurent fortement l'élévation, en dialogue avec la brique rouge (© Th. Cortembos).



58. Les tailleurs de pierre d'aujourd'hui, dignes successeurs de ces artisans de qualité.

En avril 1667, les maîtres maçons, les frères Michaux, doivent livrer treuils et cordages nécessaires à la construction, démolir de vieilles murailles, construire des murs sur de nouvelles fondations, si nécessaire

sur *pilotis* ou *plate-forme*. Les fouilles ont révélé l'option constructive qui fut finalement prise. En effet, cette nouvelle aile est fondée sur d'impressionnantes piles en moellons bruts qui portent de solides arcs de décharge, coffrés dans la terre à la chaux vive.

À la même époque est conclu le contrat avec Nicolas Deforet et Jean Massaux, maîtres « faliseurs » et tailleurs de pierre à Namur. Toutes les pierres des soubassements, anglées et encadrements des fenêtres sont finement taillées *au rond cisiaux*, vulgairement appelée *taille de Hollande*. Ce travail, particulièrement soigné, a traversé le temps et donne aux façades toute leur structuration et, avec les briques, leur bichromatisme.

Cette aile, qui accueille aujourd'hui les débats parlementaires, est composée au rez-de-chaussée d'une grande salle, recoupée dès 1718. Elle se nomme « nouvel hôpital » ou « nouveau bâtiment » (1667), « quartier des femmes » (1681), « dortoir des femmes » (1690) ou « salle de l'hôpital » en 1700. L'on sait par ailleurs que, déjà en 1531, les



59. La belle et grande salle après sa restauration en 1996 et avant l'installation du Parlement. Elle traduit le mieux l'esprit austère de l'hôpital du XVI<sup>e</sup> siècle : fenêtres hautes donnant une lumière abondante, armoires murales individuelles, trous d'aération au ras du plafond depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et communication avec la grande chapelle au fond.



malades infestés de la peste étaient à l'*hostel d'Aische*, sur le même terrain. Mais quelle qu'en soit l'appellation, sa fonction est celle d'une grande salle commune, de 31 m de longueur sur 7,80 m de largeur, soit 242 m<sup>2</sup>, qui accueille des lits adossés aux murs longitudinaux et séparés par 30 armoires murales individuelles. Le mur nord-est, vers le Gronnon, conserve la série complète de ses 17 armoires. Cette salle est pratiquement aussi longue que le bâtiment médiéval primitif, mais moins large. Elle communique avec la chapelle par une grande arcade surbaissée, de 5 m de large, qu'une cloison pouvait intimiser quelque peu. À ce titre, elle est la plus intéressante du monument sur le plan de l'histoire de l'architecture, tant par la permanence de sa typologie, d'origine médiévale, que par sa technique de construction.

Particulièrement soignée, tout comme la chapelle qui la joute, elle fut, en effet, richement voûtée sur l'ensemble de l'espace, comme l'a révélé l'analyse archéologique menée au cours du chantier de restauration. Malheureusement, le voûtement montra rapidement des signes de faiblesse structurelle, vu la grande portée des voûtes probablement fortement surbaissées en l'absence de tout pilier intermédiaire. Ainsi, dès 1681, des problèmes structurels apparurent, puisqu'il fallut réparer cinq voussures qui menaçaient ruine au quartier des femmes et, en 1685, il fallut en ancrer les voûtes. En 1690, la grande voûte « à croix d'ogive », menaçant ruine, dut être démolie. Les traces qui en subsistent témoignent d'un voûtement sur doubleau, dont des éléments sculptés, en tuffeau de Maastricht comme la voûte de l'église Saint-Loup à Namur, furent retrouvés en emploi. Les nervures des croix d'ogives présentaient un profil en tores de même esprit que celui de l'escalier de la chapelle. Des ancrages métalliques, dont subsistent les amorces à l'endroit de chaque doubleau de la voûte, la suspendaient aux sommiers supérieurs sans doute depuis 1685, selon un système observable dans les charpentes de Saint-Loup et selon une

technique utilisée en France par l'ordre des Jésuites. Il semble en tout cas évident que les commanditaires de l'hôpital, en particulier Nicolas Chaveau, connaissaient bien l'église Saint-Loup, terminée en 1641, et que son voûtement baroque en tuffeau de Maastricht les ait impressionnés. Le Père Recteur de la Compagnie de Jésus était d'ailleurs présent lors de la consécration de la chapelle en 1671 et y prononça un panégyrique.



60. Une armoire murale (disparue depuis) personnalisée par une peinture naïve, expression populaire de la croyance d'antan. Fin XVII<sup>e</sup> siècle.

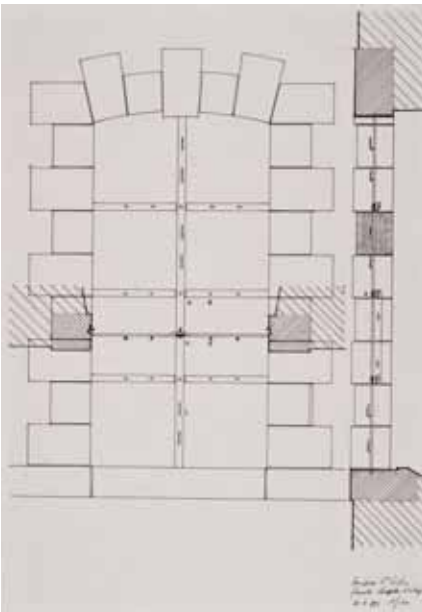
Les armoires murales qui scandent les murs étaient divisées par deux planches. L'une d'entre elles a été personnalisée par une peinture de facture naïve évoquant la piété populaire d'antan, exécutée sans doute par son « propriétaire ».

À l'extrémité sud-est côté Meuse, une grande cheminée, possible vestige du dortoir du XVI<sup>e</sup> siècle, donnait quelque confort à cette grande salle.

Les grandes et nombreuses fenêtres, positionnées à quelque 2,50 m du sol, étaient principalement fixes et donnaient une



61. Un châssis primitif encore en place. L'armature métallique est fixée dans le tableau de la fenêtre, et non en battée. Sa division principale, en huit carrés, est modulée sur l'encadrement de pierre. Une subdivision plus fine, en 9 petits carreaux, permettait l'accrochage de petits vitrages par du plomb.



62. Relevé d'un châssis primitif. Architecte André Dupont, 1993.

lumière abondante. Quelques petits ouvrants assuraient une faible ventilation. L'aération, sans doute quelque peu déficiente, fut améliorée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'effondrement des voûtes, par le percement d'une série de trous au ras du plafond. Ce système élémentaire d'aération, qui se retrouve également dans l'aile sud-ouest de 1724, est connu dans l'histoire de l'architecture depuis le Moyen Âge et se retrouve dans des bâtiments collectifs des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et même début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les châssis primitifs, dont trois exemplaires sont toujours en place, sont particulièrement intéressants de par leur typologie, peu fréquente à cette époque dans l'architecture civile. Celle-ci, en effet, emploie généralement le type de fenêtres à croisée de pierre, hérité d'un mode de construire médiéval. Les châssis de Saint-Gilles relèvent, quant à eux, des modèles observables dans l'architecture religieuse, et notamment à l'église Saint-Loup à Namur. Ils témoignent d'une double particularité : d'une part, ils adoptent le principe d'un vitrage sans châssis « accroché » à une armature métallique, constituée de barlotières qui divisent la fenêtre en huit carrés principaux. D'autre part, ils se positionnent dans le « tableau » de la fenêtre, et donc presque à fleur du mur extérieur. Ils sont modulés sur l'encadrement de pierre, selon une logique interne entre éléments structurants (l'encadrement de la fenêtre) et clôturants (le vitrage) qui découle de l'emploi de l'étalonnage humain, le pied. Une sous-division permettait d'y fixer les petits carreaux, selon la technique utilisée dans les églises.

L'étage, aujourd'hui occupé par la bibliothèque, était conçu dans le même esprit. Des armoires murales, semblables à celles du rez-de-chaussée, scandaient les parois longitudinales. De grandes fenêtres apportaient la lumière aux dortoirs. Des fenêtres basses « à l'identique » furent ajoutées au début du XIX<sup>e</sup> siècle côté cour, pour assurer une meilleure ventilation des lieux. Ici, un simple plafond sur sommiers couvrait l'espace,



63. Le clocheton bulbeux, piqué de son coq redoré, signale la présence de la chapelle de l'hôpital. Il abrite une ancienne cloche datée de 1545.



64. Une belle dalle baroque, finement travaillée, est sertie dans la chapelle basse, comme dans la chapelle haute. Elle rappelle le nom des bienfaiteurs, Nicolas Chaveau et son épouse, ainsi que la date de la consécration de la chapelle en 1671 (photo Colette Berger © Parlement wallon).

contrairement au rez-de-chaussée primitivement voûté.

La nouvelle aile de 1667-1668 fait retour au nord-ouest, côté rue Notre-Dame, où un arrêt de chantier s'observe dans la construction après la cage d'escalier. Ce retour abritait la chapelle Saint-Nicolas au rez-de-chaussée et la chapelle Saint-Gilles à l'étage. Cette fonction religieuse se signale à l'extérieur par le petit clocheton bulbeux

qui cache une cloche datée de 1545, provenant sans doute de la chapelle antérieure. À l'intérieur des chapelles, deux belles dalles baroques en pierre calcaire, finement travaillées, y rappellent le nom des bienfaiteurs : *Ceste chapelle est/bastie par la libéralité de/Nicolas Chaveau iadis eschevin/de ceste ville, et damoiselle/Anne Leveau sa compaignellan 1671. Pour lesquels ont/demandé charitablement/vos prières.*

La chapelle basse, accessible aux gens de passage, était également voûtée à l'origine, comme la grande salle qui la jouxtait. Ce voûtement, dont les traces étaient bien visibles lors du chantier de restauration, a également disparu. À la suite du siège de 1695, il fut reconstruit en 1696, en même temps que les voûtes de la cage d'escalier, puis remplacé au XVIII<sup>e</sup> siècle par une structure de sommiers.

L'entrée de la chapelle basse constituait l'entrée publique de l'hôpital et s'opérait par la rue Notre-Dame. L'intéressant portail baroque, toujours en place, donne aujourd'hui accès à la salle du Parlement. Ce portail en bossages porte la date de 1669 et les blasons martelés des différents échevins. Il est surmonté d'une niche cantonnée d'ailerons qui



65. La chapelle en 1989, dans un état de délabrement avancé. À droite, l'entrée à rue. Le mur du fond porte les traces de l'arrachement du tombeau de Colar Jacoris, du XIV<sup>e</sup> siècle, conservé aujourd'hui au Musée des Arts anciens du Namurois.



66. Le très beau portail baroque de 1669, entrée officielle de la chapelle, anime la façade austère de la rue Notre-Dame. Une statue de saint Gilles, désormais conservée au Musée des Arts anciens du Namurois, ornait la niche supérieure. Les noms et blasons des échevins, gravés sur l'entablement, ont été martelés (© Th. Cortembos).

abritait une statue de saint Gilles, aujourd'hui déposée au Musée provincial des Arts anciens du Namurois.

La chapelle haute, dédiée à saint Gilles, est accessible depuis la cage d'escalier par une porte de pierre soignée. À sa droite, une porte plus simple s'ouvrait sur un étroit couloir, isolant jadis la chapelle du passage vers les dortoirs. Ces derniers cependant étaient



67. Notice du curé de l'hôpital relatant la consécration de l'autel Saint-Nicolas et la bénédiction de l'autel Saint-Gilles (6 décembre 1671) (© AÉN, Bienfaisance Namur, 93).

en communication avec la chapelle par une grande arcade surbaissée, semblable à celle du rez-de-chaussée.

Le 6 décembre 1671, jour de saint Nicolas, l'évêque de Namur, Ignace Augustin de Grobbendonck, consacre la chapelle Saint-Nicolas en bas et bénit l'autel Saint-Gilles de celle d'en haut, *les Messieurs du Magistrat s'y aiant trové en corps, avec Monsieur Cheaveau, noste bienfaiteur.*



68. Quatre sépultures « privilégiées » étaient installées devant l'autel consacré en 1671, alors que dans les remblais sous-jacents apparaissent les tombes du cimetière antérieur.

Les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour quatre sépultures en cercueil, creusée dans le béton de sol, devant l'autel de la chapelle Saint-Nicolas. D'autres tombes, tête au nord-est, étaient aménagées dans les remblais du cimetière antérieur. Les acquits des comptes et le livre des morts de l'hôpital relèvent 18 personnes enterrées dans cet oratoire. Qui a le privilège de pouvoir être enterré dans la chapelle de l'institution ? En majorité des femmes (11 sur 18) qui, pour la plupart, ont servi fidèlement l'hôpital et sont ainsi récompensées. Contrairement à l'usage, on ne trouve que deux prêtres desservants parmi les sept hommes ensevelis dans la petite église. Parmi ces 18 personnes, le curé qui rédige le livre des morts en situe explicitement deux devant l'autel. Il s'agit de Jean de Houdemont, ancien curé de l'hôpital, décédé le 15 septembre 1686, et de Jeanne



69. Les voûtes de l'escalier de la chapelle, avant restauration. Les croisées d'ogive, en tuffeau de Maastricht, ont été reconstruites « à l'identique » en 1696, après le siège anglo-hollandais de 1695. Tradition gothique et influence baroque se mêlent curieusement dans les modénatures.

Damoiseaux, mère du curé Jeunehomme, morte le premier novembre 1708.

Jouxtant les chapelles, une belle cage d'escalier distribue les circulations entre les deux ailes et, par la porte dite « de la chapelle », vers la cour. Cet escalier, qui porte la date de 1671 au-dessus d'une fenêtre, est toujours couvert de voûtes sur croisée d'ogives en tuffeau, reconstruites « à l'identique » en 1696, après le siège anglo-hollandais de 1695. Les deux premières volées sont en pierre, les suivantes en bois. La base des murs, sur une hauteur de lambris, était briquetée, c'est-à-dire réalisée avec des joints beurrés et tirés, le tout peint en noir afin d'offrir plus de résistance aux espaces de circulation davantage sollicités. Le plafonnage, plus fragile, était réservé aux parties hautes.

Les charpentes de ce premier chantier de reconstruction sont d'origine et d'une grande qualité. Le niveau sous comble accueille aujourd'hui la salle de presse. Entièrement numérotées de V à XVIII, ces charpentes



70. L'aile de 1668 et le retour de la chapelle sont couverts d'une imposante charpente en chêne, d'origine, qui développe dix-huit fermes numérotées. Faîtière et sous-faîtière sont raidies par des croix de Saint-André.

venaient probablement aussi couvrir au XVII<sup>e</sup> siècle une aile en retour côté Meuse, abritant l'ancien dortoir du XVI<sup>e</sup> siècle qui fut détruit en 1724 lors de la construction des pavillons. En effet, la numérotation des charpentes de l'aile nord-est commence à la ferme V. Or la longueur du dortoir disparu, toujours visible sur le plan de 1707 et retrouvé par les fouilles, correspond à l'espacement des quatre fermes de charpente manquantes (I à IV).



71. Les ancrés de 1668, solidarisant les entrails de charpente avec la façade, affichent du côté du Grognon la date du renouveau de l'hôpital.

Ce sont deux maîtres charpentiers de Namur, Ghislain Reumont et Henry Laloux, qui réalisent ce bel œuvre à partir du mois de mai 1668. Les ancrés de 1668, côté Grognon, le rappellent également. La charpente comporte faîtière et sous-faîtière raidies par des croix de Saint-André ; le bois de chêne est beau, bien équerri et de forte section. Chaque ferme porte marques et contremarques, selon la tradition du métier, ainsi qu'un marquage longitudinal.

Les sièges de Namur de 1692 et 1695 obligent la direction du grand hôpital à faire évacuer les bâtiments de la rue Notre-Dame. Entre la prise de la ville par les troupes françaises de Louis XIV et sa reprise par les alliés de la Ligue d'Augsbourg, les pauvres prennent place dans l'hôpital Saint-Jacques.

Une fois la guerre finie, il faut organiser le retour. Or les dégâts sont importants. Dans un premier temps, des réparations de fortune permettent aux pauvres de réintégrer leurs quartiers. En 1697, des travaux de grande

envergure sont entrepris. Quatre contrats sont passés avec des entrepreneurs.



72. Ancien dortoir ménagé au-dessus du réfectoire, avant restauration. Son équipement était similaire à celui du rez-de-chaussée, outre un petit lavabo de pierre encastré dans le mur (disparu).



73. L'aile nord-ouest, le long de la rue Notre-Dame, fut construite entre 1699 et 1701. Au rez-de-chaussée, elle accueillait principalement le réfectoire pourvu d'une grande cheminée et largement éclairé par de hautes fenêtres. Des petites baies ouvrantes facilitaient l'aération vers la cour.

Après les réparations des dégâts du siège de 1695, notamment dans l'aile nord-est, la chapelle et l'escalier « de la chapelle », la reconstruction de l'hôpital se poursuit de 1699 à 1701 par l'aile nord-ouest, face au pied du château, aile qui accueille cuisine et réfectoire au rez-de-chaussée, dortoir à l'étage. Son « équipement » est semblable à la première



74. Remblai du grand cellier médiéval avec les matériaux de sa démolition définitive (1699-1701).



75. Entre les deux remparts médiévaux, un dépotoir, constitué lors de la démolition de 1699-1701, rassemble la vaisselle de l'hôpital sans doute jugée « d'un autre temps ».



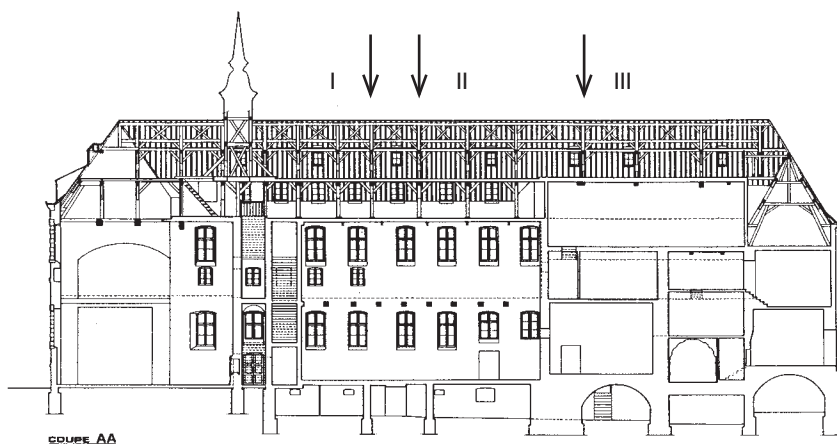
76. Dans le dépotoir de 1699-1701 furent recueillis des centaines de vases complets en terre blanche glaçurée ou en grès.

aile : grandes fenêtres de même type, haut placées, cheminée à chaque niveau, toujours à feu ouvert, et à l'étage, un petit lavabo de pierre aujourd'hui bouché.

Trois adjudications, de 1699 et 1701, évoquent ce chantier qui est bien malaisé par la

présence en cette zone d'anciens bâtiments. En effet, l'ancienne chapelle du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le long de la rue Notre-Dame, est toujours debout à cette époque, car elle avait servi de point d'appui et de limite au premier chantier de 1667-1668. La construction de cette aile nord-ouest nécessite donc la destruction de cette chapelle, alors en mauvais état.

De même, l'imposant bâtiment médiéval, comportant entre autres un dortoir des hommes, qui recoupe la cour en deux – sans doute le *viel quartier ruiné* évoqué dans le texte de 1699 –, est encore en place, comme on le voit toujours sur le plan de 1695 (cfr p. 17) et que les fouilles archéologiques ont remis au jour. Il est alors définitivement abandonné, arasé et comblé. Le remblai des celliers n'a livré que des matériaux de démolition (briques, mortiers) ; par contre, à l'extérieur de ce sous-sol, un grand dépotoir est constitué entre 1699 et 1701, contre le mur pignon arrière (ancien rempart primitif). Les ouvertures ont été préalablement murées (porte en plein cintre et deux fenêtres). Recouvrant les vestiges d'un four à pain et de la cour entre les deux remparts, ce dépotoir de plus de deux mètres de hauteur, rassemble la vaisselle de l'hôpital : pots de chambre, pichets, écuelles, albarellos... en grès et en céramique commune.



77. Sur cette coupe longitudinale, la structure des charpentes paraît homogène. En réalité, la lecture des marques témoigne d'un chantier réalisé en trois temps. À droite, la structure de la bâtisse du XVI<sup>e</sup> siècle. Dessin Ph. Weber sur base des plans Rhodius (1919).

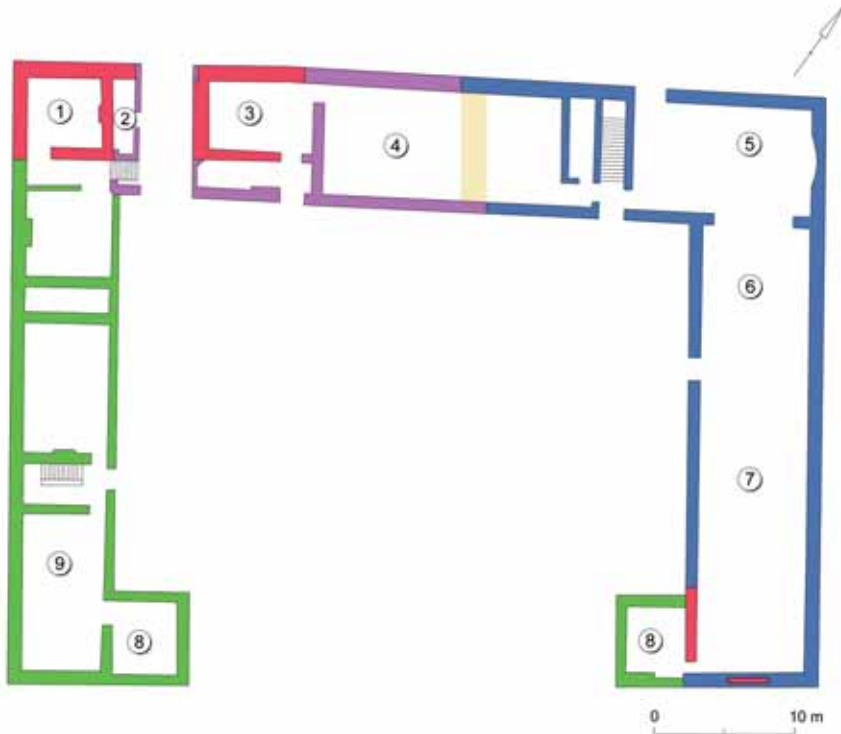


78. Sur le très beau plan de Larcher d'Aubancourt (1747), l'hôpital apparaît tel qu'aujourd'hui, masse régulière qui s'impose et contraste, de par sa fonction publique, avec le parcellaire serré de l'habitat privé. Son emprise au sol s'est faite sans ambiguïté et traduit logiquement une fonction importante (© Archives du Génie, Vincennes).

Le chantier de reconstruction est mené avec une volonté constante de faire à « l'identique », depuis le soubassement jusqu'aux

combles, avec les mêmes symétrie, structure, épaisseur et hauteur que celles déjà réalisées. Ceci afin de relier harmonieusement le bâtiment de 1667 à l'ancien bâtiment de pierre du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est littéralement emballé du côté de la cour et rehaussé côté rue pour s'aligner au nouveau bâtiment. Ses niveaux sont modifiés et un grand passage percé pour donner accès à la nouvelle cour. Ses deux portails cintrés du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à bossages, respectent encore l'influence baroque de l'ensemble.

Toutes ces contraintes se devinent encore dans la construction actuelle, où l'on observe un tassement différentiel des maçonneries ainsi que des charpentes de facture plus légère qui portent une nouvelle numérotation à partir de la cage d'escalier jouxtant les chapelles. Les murs épais du



79. Plan chronologique et fonctions de l'hôpital (au rez) au XVIII<sup>e</sup> siècle : en rouge, les parties du début du XVI<sup>e</sup> siècle ; en bleu, les travaux de 1667-1668 ; en mauve, la suite de la reconstruction en 1699-1701 ; en vert, l'achèvement du nouvel hôpital en 1724 (infographie F. Cornélusse © SPW-Dpat)

- |                     |               |                       |                       |                       |
|---------------------|---------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Quartier du curé | 3. Cuisine    | 5. Chapelle           | 7. Dortoir des femmes | 9. Dortoir des hommes |
| 2. Portier          | 4. Réfectoire | 6. Salle de l'hôpital | 8. Latrines           |                       |



bâtiment médiéval, de quelque 1,60 m, se retrouvent dans les caves dont ils ont conditionné la partition.

Le chantier se termine enfin en 1723-1724 par la reconstitution de toute la partie sud-ouest du complexe, depuis la cuisine du curé jusqu'à la muraille sur les remparts. En outre, les bâtiments subsistant parallèlement à la Meuse (dortoir) sont démolis, en maintenant un mur de clôture, afin d'ouvrir la cour sur la Meuse et lui donner son plan définitif. Ce mur est remplacé au XIX<sup>e</sup> siècle par de belles grilles, toujours en place aujourd'hui, fixées sur un socle de pierre ancien.

La nouvelle aile sud-ouest est également construite « à l'identique » mais remploie des murs antérieurs, dont témoigne notamment une cheminée en cave, apparemment du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle abrite les dortoirs des hommes aux deux niveaux. L'organisation spatiale évolue puisque des « allées et entredeux », c'est-à-dire des couloirs de circulation et des cloisons de refend, sont

prévus dès l'origine. En sous-sol se situe l'intendance de l'hôpital : boulangerie, buanderie, office, brasserie et citerne, donnant au complexe une certaine autonomie de fonctionnement. Les fouilles ont mis au jour les traces de deux puits antérieurs, toujours utilisés à cette époque. Une grande citerne double, colmatée à l'argile, est alors construite dans la cour. Elle fut mise au jour lors des travaux de restauration. La qualité constructive de cette aile s'est manifestement appauvrie et les problèmes d'argent s'en ressentent à différents niveaux. Le chantier, mal réalisé, est l'objet de controverses, expertise et contre-expertise dans le cadre d'une procédure engagée devant la Haute Cour de Namur. Le solde du montant dû à l'entrepreneur est finalement liquidé en 1731.

La cage d'escalier, plus étroite que dans l'aile voisine, comprend des marches de pierre aux deux premières volées. Son voûtement prévu en pierre n'a pas été réalisé et est remplacé par des voussettes, plus simples, qui avaient



80. Le projet s'est poursuivi par la construction de la dernière aile en 1724, à l'identique. Elle a pris la place d'anciens bâtiments en vue de terminer la reconstitution de l'ensemble. Elle abrite dans les caves toute l'intendance de l'hôpital. État en 1989.



81. Intéressant plafond dans l'aile du XVIII<sup>e</sup> siècle, témoin d'une transition entre les modes de construire, entre tradition et modernité. Les caissons entre les solives sont couverts d'un léger enduit peint.

pratiquement disparu lors du chantier de restauration.

Le niveau des caves est toujours entièrement voûté, tandis que le rez-de-chaussée conserve un des rares plafonds encore en place, décrit comme « plafond uni » dans les textes. Ce dernier témoigne d'une charnière dans l'évolution des structures de bois : celles-ci, apparentes au Moyen Âge, XVI<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du XVII<sup>e</sup> siècle, disparaissent sous l'enduit au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence du classicisme. Les caissons ainsi formés entre les sommiers principaux peuvent s'orner de moulures et de stucs plus ou moins riches. Ici, la structure de bois est toujours bien visible, selon la tradition, mais sa présence est quelque peu atténuée par la pose d'un enduit fin, peint en ocre jaune à l'origine. Cette structure témoigne donc d'une transition constructive entre les structures apparentes et peintes, de tradition médiévale, comme on la rencontre encore dans le bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle, et celles des plafonds classiques entièrement enduits. D'autres plafonds conservés sont couverts de voussettes de brique sur sommiers posés d'angle, structure habituelle dans les bâtiments utilitaires de cette époque.

L'éclairage est dispensé par des grandes fenêtres similaires aux autres, « à châssis de fer ou à châssis de bois selon les cas », et pouvant s'ouvrir. Les châssis en bois remplacent donc progressivement les châssis métalliques plus archaïques.

Dans les combles, la structure de la charpente, toujours numérotée, est plus simple et de moindre qualité que dans les autres ailes ; elle remploie par ailleurs de nombreuses pièces.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une pièce du rez-de-chaussée est aménagée en salon. Elle est pourvue d'un corps de cheminée en bois et de lambris peints à l'huile d'esprit Louis XVI.

Le chantier est terminé par la construction des deux petits pavillons en retour (les « tours ») qui abritent les latrines surmontant un canal d'évacuation, le *courot*, et les « geôles » (sic !). Les latrines sont toujours en place côté sud-ouest. Le pavillon qui jouxte aujourd'hui la salle du Parlement, au sud-est, entraîne la démolition de l'ancien dortoir du XVI<sup>e</sup> siècle, maintenu en fonction jusqu'alors.

L'ensemble progressivement ainsi formé répond enfin aux aspirations de symétrie et d'ouverture qui se développent à l'époque, après avoir balayé toute trace apparente de l'ancien hôpital.

Même si le plan d'ensemble du grand hôpital ne varie plus, la période allant de 1725 à 1797 est marquée par une série de travaux d'entretien et d'aménagements dont certains méritent l'attention.

Dans la foulée de la construction de la nouvelle aile sont réalisés les travaux d'aménagement de la cour. Celle-ci est pavée, en employant des matériaux de récupération du chantier. En 1726, l'hôpital acquiert dix marronniers plantés soit dans le jardin, soit dans la cour. En 1727, ce sont cinq jeunes noyers qui sont acquis. La présence d'arbres dans la cour semble donc une tradition qui remonte à la fin du chantier de reconstruction et qui subsiste au XX<sup>e</sup> siècle. Actuellement, des tilleuls en espalier doublent la grille le long du boulevard et protègent quelque peu la cour de la circulation.

En 1734, un accord est passé entre la Ville de Namur, le grand hôpital et Jacques Marcin concernant la jouissance de la ruelle Pied du

Château qui perd à cette date sa fonction de voie publique menant à la Meuse. La moitié venant de la rue Notre-Dame revient audit Jacques, l'autre menant au rempart Ad Aquam appartient désormais à l'hôpital. Celui-ci y fait construire un mur de séparation et percer une porte d'accès à partir de la brasserie.

Au fil des années, l'institution intègre plusieurs ouvriers parmi son personnel, afin de réduire les coûts de fonctionnement. Ainsi, des tailleurs de vêtements et un cordonnier sont accueillis dans une annexe, bâtie en 1765 près

du jardin du curé. Une manufacture de laine et une menuiserie sont intégrées au complexe, assurant une plus grande autonomie à l'hôpital et même quelques revenus supplémentaires.

En 1771, un puits est réalisé dans la brasserie de l'hôpital ainsi qu'un système d'évacuation de l'eau et, en 1776, un nouveau four à pain vient renforcer la capacité de la boulangerie.

La chapelle fait l'objet d'une nouvelle attention en 1777 par la décoration de l'autel de la chapelle Saint-Nicolas et l'achat d'un nouvel orgue l'année suivante.



82. Un second plan de Larcher d'Aubancourt (1747) conservé à Vincennes laisse apparaître le plan en U de l'hospice Saint-Gilles, avec l'emplacement de la chapelle (en rouge, sans toiture). Jardin et appentis ferment la cour au sud (© Archives du Génie, Vincennes).

# La vie quotidienne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Saint-Gilles fut de tout temps un lieu d'accueil et d'hébergement, austère et rigide à en lire les « règlements d'ordre intérieur » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une certaine vie autarcique s'y déroule, rassemblant une population variée, pensionnaire ou passante.

Les bâtiments abritent différentes fonctions, identifiées par les textes et la construction elle-même : celles-ci sont mouvantes pendant le chantier de reconstruction de l'hôpital (1667-1724), chantier qui s'organise en une véritable « opération-tiroir » pour concilier travaux et vie quotidienne. Les fonctions se stabilisent une fois l'ensemble terminé au XVIII<sup>e</sup> siècle : chapelles, cimetière, réfectoire, cuisine, quartier du curé, dortoirs pour les hommes et pour les femmes, chambres privées, latrines, infirmerie et, pour l'intendance, boulangerie, brasserie, lavoir, office, citerne, puits et pompes, grenier à grains, canal... S'y croisent de nombreuses personnes : maître du grand hôpital, gouvernante, infirmiers, maîtres et maîtresses de chambre, pasteur, hospitaliers (personnes accueillies à l'hôpital), ouvriers boulangers, brasseurs, maître d'école pour les enfants, portier, chirurgien, coiffeur, nourrices...

En 1919, A. Rhodius, ingénieur de la Ville de Namur, réalise de beaux relevés de l'hospice Saint-Gilles, identifiant les différentes fonctions de l'époque. Au rez-de-chaussée, hormis la chapelle qui s'est étendue dans l'aile nord-est, on conserve la même organisation spatiale qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : porche d'entrée, cuisine, arrière-cuisine et réfectoire dans l'aile à rue, dortoirs dans les deux autres ailes, celle du nord-est réservée aux femmes, celle du sud-ouest aux hommes. Le parloir est situé dans la « belle pièce » de l'aile sud-ouest, dotée au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une cheminée et de lambris peints d'esprit Louis XVI. En sous-sol, l'intendance est restée dans cette aile : boulangerie, *refugium*, laverie, accompagnées de différentes caves évoquant bien la vie domestique : cave des épilucheuses, cave au coke, cave au bois, cave à charbon, citerne et, dans l'aile à rue, cave aux pommes de terre, cave aux bières, cave aux provisions.



83. Le plan-relief (1747-1749) matérialise en trois dimensions, avec une précision déconcertante, les plans levés par Larcher d'Aubancourt. Un apprentis longe la cour pavée (© Lille, Hospice général).

# Extraits de différents règlements de 1763

... « En cas de maladies qui occasioneront aux infirmiers et infirmières des puanteurs, LA COUR permet de leur distribuer seulement en ce cas, de têts en têts, et selon la prudence, un verre d'Eau-de-vie, du Tabac, même une portion de viande pour les encourager et leur donner des forces, afin que les malades soient bien soignés, ce qui ne se distribuera cependant qu'après que le Révérend Pasteur, le Maître et la gouvernante, auront pris connoissance des services qu'ils rendent. »

... « Et si quelqu'un desdits pauvres de l'Hôpital, infirmiers, ouvriers ou autres s'avoient de porter, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans leur chambre ou ailleurs, aucun reste de portion qui leur sont donnée pour leur subsistance, ceux qui seront trouvés dans ce cas, seront pour la première fois exclus de la permission de sortir pendant huit jours ; pour la seconde mis en prison pendant trois jours au pain et à l'eau, et pour la troisième chassés dudit hôpital. »

... « On portera aux malades et infirmes la portion nécessaire, et leur réfection prise, ce qui sera de plus, sera reporté à la cuisinne, et pour que cet article soit exactement observé, il est ordonné aux infirmiers et infirmières, maîtres et maîtresses de chambres, de faire exactement une fois par jour la visite desdites armoires et coffres, de reporter à la cuisinne toutes les mangeailles et boissons qu'ils y trouveront, et de faire rapport à la Gouvernante des noms de ceux et celles dans les coffres, armoires desquels on aura trouvé ces boissons et mangeailles, à peine eux-mêmes d'être punis, comme est dit ci-dessus. »

... « On devra être tous retirés, et les feux éteints en hiver à huit heures du soir, et à neuf heures en été, sans qu'on puisse outrepasser ces heures, même les jours de récréation, et pour autant mieux constater de l'heure, il se donnera un coup de cloche aux heures ci-dessus réglées, étant aussi interdit de faire aucun feu, depuis le premier mai jusqu'au premier octobre, excepté dans les infirmeries, lorsque la nécessité le requérra. »

... « Que lesdits ouvriers brasseurs, seront obligés de rester dans la brassinne, tant de jour que de nuit, sans pouvoir abandonner la bière pendant sa cuisson, du moins, au moins deux, afin que les feux ne s'éteignent point, comme il est déjà arrivé, à peine d'être chassés de l'Hôpital. »

... « Que lesdits ouvriers [blanchisseurs] seront obligés de suivre exactement les ordres du Maître, nomément de blanchir l'Hôpital, les Maisons et Censes appartenantes audit Hôpital, sans qu'aucun d'eux puisse y trouver à redire, à peine d'être emprisonnés pendant trois jours au pain et à l'eau, et la seconde fois seront chassés de l'Hôpital. »

## L'hospice Saint-Gilles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles



84. Panorama du Grognon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La citadelle apparaît dénudée, dans son aspect militaire. À son pied, l'ensemble du boulevard Ad Aquam développe un front bâti tout blanc, dans lequel s'inscrit l'hospice Saint-Gilles, également chaulé de blanc. À droite de celui-ci, le refuge de Waulsort occupe l'endroit de la place Kegeljan (photo A.C.L., vers 1880 © Kik-Irpa).



85. Le boulevard Ad Aquam, lieu de promenade bourgeoise au début du XX<sup>e</sup> siècle. Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle.

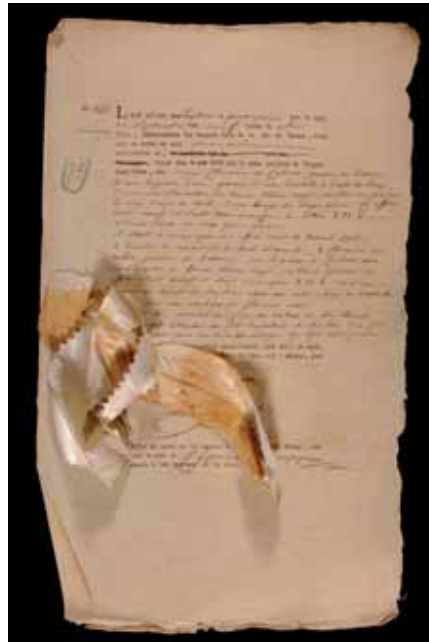
Après l'arrivée des révolutionnaires français à Namur, les Pays-Bas autrichiens sont intégrés à la République en 1795. Les nouvelles autorités imposent une réforme radicale des institutions publiques, à la base dans bien des cas de celles que nous connaissons actuellement.

Les infrastructures hospitalières de la ville sont confiées à une nouvelle Commission administrative en charge des hospices civils, instituée le 29 frimaire an VI. Insensiblement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les sites sous sa responsabilité vont se diversifier et se spécialiser, ce qui signifie que, progressivement, l'hospice Saint-Gilles perd sa fonction d'hô-

pital général pour ne plus être qu'un hospice pour vieillards namurois, principalement issus de la classe ouvrière.

L'hospice Saint-Jacques accueille les malades. En 1825, les aliénés sont transférés au dépôt de mendicité, en 1837, les orphelines intègrent l'ancien couvent des Carmes, en 1857, les malades incurables sont dirigés vers une annexe de l'hôpital Saint-Jacques et, en 1884, les orphelins sont installés sur le site de l'ancienne maison de Sûreté, rue des Fossés. Enfin, en 1902, le nouvel hôpital civil de Namur ouvre ses portes à la plaine Saint-Nicolas.

Pourtant, l'hospice Saint-Gilles peine tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à résoudre ses problèmes de surpopulation. Jusqu'à leur départ, les orphelins y vivent dans des conditions particulièrement difficiles, propices à la prolifération et au maintien des épidémies. Leurs conditions de vie sont plus précaires que celles des vieillards et l'organisation de l'enseignement n'est guère efficace.



86. Procès-verbal d'accueil d'un enfant abandonné avec en annexe un tissu qu'il portait sur lui à son entrée à l'hospice (1823) (© AÉN, Hospices civils de Namur, 356).



87. Les petites orphelines dans le dortoir de l'aile sud-ouest. Au fond, les bassins en guise de lavabos et le poêle sont l'unique équipement de cette pièce. Années 1930. (© Collection Dexia banque. Bibliothèque communale de Namur).

Les enfants trouvés ou abandonnés, parfois, jusqu'en 1823, dans le tour à la porte de l'hospice, sont placés à nourrice jusqu'à l'âge de six ans. Ils réintègrent ensuite le Saint-Gilles pour y suivre un enseignement sommaire. Lorsqu'ils atteignent l'âge de douze ans, les garçons sont placés comme apprentis chez des maîtres qui en font la demande. Dès

1872, ils suivent aussi les cours de l'école industrielle. Les filles quant à elles demeurent dans les murs de l'hospice, puis de l'orphelinat, jusqu'à l'âge de 21 ans en moyenne. Dès 1880, elles bénéficient, durant leur scolarité, de quatre jours de congé par an qu'elles passent à l'hospice !

Les archives de la Commission d'assistance publique permettent de suivre pas à pas l'accueil des nourrissons. Entre 1811 et 1823, ils peuvent être déposés dans un tour situé à l'emplacement de la fenêtre voisine du portail en pierre de la façade du XVI<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est constitué de deux bacs en bois pivotant autour d'un axe. Un procès-verbal d'accueil est établi par l'administrateur de l'hôpital. L'enfant y est décrit et les signes distinctifs comme des morceaux de tissus qu'ils portaient y sont parfois joints. On le présente ensuite à l'officier d'état civil qui lui attribue un nom. Il est enfin baptisé par le curé puis placé à nourrice à Namur ou dans les campagnes environnantes.



88. Le Grognon, masse de toits d'ardoises au pied de la citadelle. La plaine jamboise est encore maraîchère. Sur l'autre rive, le premier casino (début du XX<sup>e</sup> siècle © APN).



89. Jeux populaires à la place Pied du Château, à la fin des années 1950. À l'arrière-plan, le bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle, restauré (coll. Émile Pierre © APN).

Faute de moyens suffisants pour assurer la subsistance de tous les nécessiteux, la Commission administrative des hospices civils impose un *numerus clausus* au Saint-Gilles : 320 en 1805, 300 en 1830, 350 en 1837, 378 en 1844. Pourtant, à de nombreuses reprises, les nécessités amènent les autorités à accepter un nombre supérieur d'hospitaliers. Ils sont 436 en 1886. Une baisse significative des populations masculine, mais surtout féminine n'intervient qu'après la mise en application de la loi du 10 mai 1900 sur les pensions de vieillesse.



90. Les vieux devant le porche de Saint-Gilles. Début des années 1960 (coll. Pierre Dandoy © APN).

Les vieillards occupent donc l'essentiel des bâtiments de l'hospice jusqu'à sa fermeture en 1965. Ils sont logés dans des dortoirs, parfois surpeuplés. Tout hospitalier valide est obligé de travailler au profit de l'institution, dans la mesure de ses moyens physiques. Le règlement qui leur est appliqué est strict et les punitions ne sont pas rares pour les comportements jugés abusifs. Les vieillards disposent d'une après-midi de sortie et sont au repos les dimanches et jours de fête.

Le fonctionnement de l'hospice requiert du personnel rémunéré. Pour l'administration, un receveur, un secrétaire et un commis gèrent l'institution. Un surveillant est chargé de l'entretien et des réparations aux bâtiments. Une gouvernante assure la direction domestique de l'établissement. En 1845, celle qui détint cette charge pendant 42 ans, la demoiselle Campe, est remplacée par quatre sœurs de Notre-Dame qui assurent déjà l'instruction des orphelines. Mécontents de leur influence, les membres de la Commission des hospices civils de Namur leur substituent en 1869 des sœurs de la Charité, plus spécifiquement formées à la garde des malades. Elles y servent jusqu'à la fermeture de l'hospice en 1965.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les ressources de l'hospice sont insuffisantes. Elles sont principalement consacrées à la subsistance des hospitaliers. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour voir un personnel plus nombreux et diversifié amorçant une réforme des soins prodigués et des occupations offertes aux vieillards qui y demeurent. En 1925, la Commission administrative des hospices civils et le Bureau central de bienfaisance de Namur fusionnent pour constituer conformément à la loi la Commission d'assistance publique, ancêtre du CPAS. L'hospice Saint-Gilles intègre donc une structure plus large censée offrir plus de cohérence à l'aide sociale locale.

Les conditions de vie à l'intérieur des murs sont dures. L'espace manque, l'intimité est absente et la nourriture mauvaise. Le règle-



ment est strict et l'existence austère. Les investissements en infrastructure ne sont consentis qu'en dernier recours. Les bâtiments se dégradent. Les deux guerres mondiales n'arrangent rien. Sœur Marie-Alexandre témoigne du bilan des bombardements de Namur en mai 1940. Si personne n'est tué à l'hospice, les dégâts sont substantiels et renforcent l'état de délabrement des bâtiments qui ne sont plus adaptés aux normes des conditions d'accueil qui se mettent en place après-guerre. La fermeture de l'hospice en 1965 sonne le glas du quartier du Grognon voisin.



91. La destruction du Grognon le long du boulevard Ad Aquam, fin des années 1960 (photo Jacques Bouton © APN).



92. Un homme seul sur le pont de Sambre. À l'arrière, le dernier bâtiment fantôme du Grognon. Très belle photo qui marque la fin d'une époque (photo Jacques Bouton © APN).

# Le renouveau

## Les rétroactes

L'hospice Saint-Gilles fut désaffecté en 1965. Vu l'importance de ce monument et sa symbolique dans la cité, il présentait un enjeu certain. Il fut donc l'objet de plusieurs projets de réaffectation au cours des vingt années qui suivirent son abandon.

Il faut attendre 1985 pour que la Région wallonne en devienne propriétaire par bail emphytéotique, conclu avec le Centre public d'aide sociale de Namur, et commence l'élaboration des projets aujourd'hui réalisés.

Une étude archéologique du bâtiment fut d'abord menée en 1988-1989. Ensuite, une campagne de fouilles fut conduite en 1990, dans la cour et sous l'ensemble d'aujourd'hui. Parallèlement, les projets de restauration furent confiés aux architectes namurois André Dupont et Philippe Arquin, ainsi qu'au bureau d'étude Greisch pour la stabilité. Le chantier de restauration s'étala de 1991 à 1996. Le traitement des façades fut appliqué en 1997, tandis que l'aménagement intérieur pour les fonctions parlementaires fut réalisé en 1997-1998 par l'architecte Alain Borgers. Le bâtiment fut inauguré le 17 septembre 1998. La galerie vitrée, des architectes Libois et Lelubre, fut ajoutée en 2001.

## Les options de restauration

Quel fut le parti de restauration défendu par les auteurs de projet, André Dupont et Philippe Arquin ?

La morphologie très particulière de l'ancien hôpital, aux grands espaces très hauts, a véritablement conditionné la nouvelle utilisation. L'axe du projet fut de remettre en valeur, et en lumière, ces espaces primitifs, dans leurs trois dimensions. En outre, il fallut mettre le bâtiment aux normes de sécurité actuelles et intégrer toutes les techniques spéciales



93. La grande salle du Parlement, avant restauration. Vue vers l'ancienne chapelle. État en 1989.

nécessaires à la nouvelle fonction, sans pour autant dénaturer les caractéristiques fondamentales du monument. Enfin, il fallut faire des choix entre restauration et réaffectation,



94. Chantier de la grande salle supérieure, aujourd'hui bibliothèque. Échafaudage pour la poutraison nouvelle.



95. La grande salle en cours de restauration. Les structures de béton sont réalisées, selon le rythme de la poutraison ancienne. L'octogone au-dessus de la chapelle est terminé. On aperçoit les anciennes armoires murales, avec les traces bien visibles des deux planches.



96. La grande salle, vers l'ancienne chapelle. L'espace est requalifié : lumière dispensée par les grandes fenêtres, résille des nouveaux châssis transposant le graphisme d'origine, sobriété.

en établissant une hiérarchie de valeurs entre les différents impératifs.

L'option de maintenir la hauteur des salles, et donc les niveaux primitifs, était fondamentale car ces grands espaces, à vocation collective, caractérisent la fonction d'un ancien hôpital

et ce, même dans les hôpitaux construits au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut donc exclu de créer des niveaux supplémentaires et de recouper les pièces.

Parallèlement, il était impératif de respecter les circulations anciennes, horizontales comme verticales, qui donnent sens au bâtiment. Une seule cage d'escalier fut ajoutée dans le pavillon jouxtant l'aile du Grognon pour répondre aux contraintes d'incendie, vu la longueur de cette aile. Une cage d'ascenseur fut en outre positionnée à côté de la belle cage d'escalier du XVII<sup>e</sup> siècle, en réduisant d'une travée l'espace de l'ancien réfectoire, actuelle salle de commission n<sup>o</sup> 5. Cette cage dessert tous les niveaux, y compris l'accès au sous-sol archéologique mis en valeur sous la cour.



97. La salle des commissions publiques en cours de chantier. Creusement de la voûte pour le passage de la cage d'ascenseur.

En un mot, les auteurs de projet appliquèrent un principe qui n'est pas simple à défendre : couler le nouveau programme dans les structures existantes et non, comme c'est trop souvent le cas, modifier les structures anciennes, voire les détruire, pour y intégrer un programme généralement trop important pour le bâtiment.

Les interventions furent évidemment très lourdes, vu l'état du bâtiment à la fin des années 1980, après quelque vingt-cinq années d'abandon.

Afin d'assurer la stabilité du gros-œuvre, plusieurs maçonneries furent reprises en sous-œuvre, comme certaines piles de fondation de l'aile du XVII<sup>e</sup> siècle, ou la façade sur cour du bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle. Les voûtes en brique des caves de l'aile sud-ouest, quant à elles, durent subir d'importantes mesures de consolidation.



98. Bibliothèque des parlementaires : coffrage des nouvelles structures en béton.

La plupart des structures anciennes des planchers étaient soit détruites, soit trop faibles pour accueillir les nouvelles fonctions aux normes d'aujourd'hui. Les ailes nord-est et nord-ouest reçurent ainsi de nouvelles structures en béton dont les poutres reprirent les niveaux et le rythme de l'ancienne poutraison.

L'ancienne chapelle basse, qui sert aujourd'hui d'accueil, a été percée vers l'étage supérieur



99. Percée octogonale réalisée dans l'ancienne chapelle, ménageant une échappée vers l'étage supérieur, où se dessine un octogone de béton au jeu de coffrage soigneusement dessiné.

par un grand octogone en béton, créant une liaison visuelle et spatiale entre les deux niveaux. Au premier étage lui répond un octogone nervuré en béton animant le plafond supérieur.

### Un important travail : la restauration des charpentes et des toitures (1992-1993)

Toutes les charpentes de Saint-Gilles, en chêne, sont d'origine, hormis la charpente du bâtiment de pierre, reprise au XVIII<sup>e</sup> siècle puis lors de la restauration de 1955. Elles sont parvenues dans un bon état structurel, mais la méréule fut détectée dans certaines parties et dut être éradiquée.

Une restauration soignée fut menée selon deux techniques, employées simultanément selon les cas : la réparation à l'ancienne, avec greffe en chêne et assemblage à tenon et mortaise, là où le démontage des pièces défectueuses était possible et non préjudiciable ; ou bien une technique actuelle : la reconsti-



100. Le clocheton de la chapelle en restauration. Le travail a été réalisé *in situ*, sans dépose en atelier. Certaines pièces de l'enrayure furent consolidées par de la résine.

tution des pièces par résine époxy, armée de barres en fibre de verre ou en acier, là où les pièces étaient difficilement accessibles et le démontage peu recommandé. Cette dernière technique fut généralement appliquée pour les pieds de charpente atteints par la mэрule ou la pourriture. Elle le fut également pour la restauration du clocheton dont l'enrayure, affaiblie, ne fut pas démontée mais bien consolidée in situ, après dépose des chevrons galbés formant le bulbe du clocheton.



101. Le grand vaisseau de bois, de 1667-1668, où certaines pièces ont été refaites selon la technique traditionnelle de l'assemblage à tenon et mortaise, d'autres réparées en résine. Solides fermes de charpente à entrain et faux-entrain.



102. Numérotation des structures à l'extrémité sud-est de l'aile nord-est, spécifique aux zones d'angle. Sont visibles les marques préparatoires aux marques définitives.



103. Le charpentier Marcel Oswald confectionnant les nouvelles pièces sur le chantier.

La très belle structure de 1667 avait été réalisée par les charpentiers Reumont et Laloux. Ce travail remarquable de charpenterie couvre toute l'aile nord-est et le retour au-dessus de l'ancienne chapelle : ensemble soigneusement numéroté et assemblé, qui développe de puissantes fermes de charpente en chêne aujourd'hui mises en valeur dans la salle de presse. Leur restauration permit de mettre en lumière la qualité du travail originel, que les charpentiers d'aujourd'hui respectèrent intégralement dans leur intervention.



104. Versant de toiture et lucarnes en attente de l'ardoisier, ou Saint-Gilles emballé par Christo!



105. L'ardoisier posant les ardoises de Warmifontaine.



106. Pose des nouveaux châssis transposant le graphisme du châssis primitif, visible ici à l'extrême droite.

Les toitures furent entièrement remises à neuf, avec des ardoises provenant de Warmifontaine et l'ensemble des lucarnes à croupe restaurées, ou recomposées là où elles avaient été modifiées ou détruites. Ces dernières constituent la seule prise de lumière naturelle de ce grand vaisseau, dont la charpente est mise en valeur par la lumière artificielle.

Les charpentes des autres ailes bénéficièrent d'une restauration semblable, qu'elles soient restées apparentes ou partiellement occultées par des cloisons de séparation.

### La création des nouveaux châssis, transposition contemporaine des châssis d'origine (1993)

Le traitement des façades est fondamental dans la perception d'une architecture. Deux éléments la conditionnent de manière déterminante : les châssis de fenêtre et les surfaces murales. Pleins et vides sont intimement liés et se répondent avec la même importance. L'étude du bâtiment, dès 1988, avait permis de cerner l'état originel de ces deux composantes.



107. Pose des châssis. Structures visibles depuis l'intérieur.



108. Finesse des nouveaux châssis posés telle une membrane à fleur de mur (© Th. Cortembos).

Ainsi, le châssis primitif du Saint-Gilles, conservé in situ en trois exemplaires, avait une double particularité : d'une part par son principe d'un vitrage sans châssis, accroché à une armature métallique formant huit carrés, eux-mêmes encore subdivisés autrefois. Ces modules carrés répondent au rythme de l'encadrement de pierre, les barlotières étant fixées dans les joints des pierres, ici toutes les deux assises. D'autre part, par la position du vitrage dans le « tableau » de la fenêtre, c'est-à-dire presque à fleur du mur. Ce qui donne un vitrage épuré, léger, qui évoque une membrane contrastant avec la masse austère des murs. Ces particularités, très peu courantes dans l'architecture civile de cette époque, ont été transposées dans une technologie contemporaine qui respecte graphisme et positionnement.

Le matériau choisi pour la structure du châssis fut l'inox noir, afin de restituer la finesse et la légèreté des structures anciennes et de résister aux dimensions importantes des fenêtres (quelque 2,40 m de hauteur sur une largeur d'1,20 m). Le positionnement du châssis à l'intérieur de la fenêtre, et non en battée, nécessitait par ailleurs une très grande précision dans la réalisation de ces cadres d'inox, afin d'épouser de près toutes

les différences et déformations des fenêtres. Des gabarits furent donc confectionnés pour les 134 fenêtres, servant de modèles pour la mise en œuvre de tous les châssis. Les trois châssis primitifs ont été maintenus et pourvus du même vitrage que ses voisins contemporains.

## Le traitement des façades (1997)



109. Les premiers essais d'enduit et badigeon, menés en 1988.



110. Le traitement des façades a fait l'objet d'études préalables afin de fonder les choix opérés. Un enduit de base à la chaux aérienne (ici en ocre jaune) a redressé les irrégularités de la maçonnerie de briques. Ensuite, trois couches de badigeon furent apposées : la première en blanc pour donner luminosité à la couleur; les deux autres dans le ton rouge, composées de différents pigments. L'emploi de la chaux donne aux surfaces murales une texture et des nuances inégales.



111. Les couleurs de Saint-Gilles. Beau contraste de traitement, entre la pierre grise du bâtiment le plus ancien et les tons chauds des surfaces de briques peintes structurées par les éléments de calcaire (© Th. Cortembos).

L'option de peindre les façades a été prise pour différentes raisons. D'abord pour des raisons techniques : les façades avaient subi en 1955 un sablage qui a fortement altéré la structure des briques. Il a donc été nécessaire de rejointoyer largement les parements afin d'en reconstituer la cohérence, puis de les peindre. Pour des raisons historiques ensuite : l'ensemble du bâtiment a été peint dès le XVIII<sup>e</sup> siècle certainement, selon une tradition maintes fois vérifiée. L'étude stratigraphique des badigeons, réalisée dès 1988, a permis d'une part de révéler la longue pratique de la chaux sur le bâtiment lui-même et, d'autre part, et plus paradoxalement, d'appuyer le choix de la couleur rouge, qui n'était pas la couleur « archéologique » originelle bien que prévue au XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du chantier. En effet, l'étude a mis en lumière les nombreuses interventions coloristiques faites au cours des siècles (ocre jaune, vert, blanc et rouge) et la liberté que pouvaient prendre nos prédécesseurs face à ces choix. Pour des raisons esthétiques enfin : la peinture à la chaux revivifie l'architecture et donne à l'ensemble une allure nouvelle. La solution du badigeon, dont on redécouvre d'ailleurs les qualités dans tous les pays d'Europe, alliait ainsi impératifs technique, historique et visuel. C'est peut-

être, en architecture, la seule intervention qui laisse un peu de liberté, puisqu'elle n'est pas structurelle. « L'habillage » de l'architecture, car c'est bien d'une robe dont il s'agit, a varié au cours des temps et fait partie de cette « histoire de la couleur » qui reste encore à écrire.

Plusieurs essais, aux tonalités variant de l'ocre jaune à l'ocre rouge, ont été réalisés, et ce dès 1988 ! Mais c'est en 1997 que le véritable débat sur la couleur du Saint-Gilles fut entamé et conduit par les différents responsables qui prirent une décision collégiale. Les murs du Saint-Gilles ont d'abord été couverts d'un enduit principalement à la chaux aérienne, avec des joints tracés *a fresco* de manière à « briqueter » la façade (*fotriquer* disent les textes), technique traditionnelle visant à régulariser le format des briques jadis cuites artisanalement et donc irrégulières. De plus, la restauration des façades en 1955 avait fortement altéré la qualité de ses briques, les techniques de nettoyage de l'époque n'étant pas aussi fines qu'aujourd'hui. Trois couches de badigeon de chaux aérienne, adjuvantées, furent ensuite appliquées à la brosse, la première, blanche, pour donner de la luminosité à la couleur, les deux suivantes dans le ton rouge composé de différents pigments.



## La restauration de divers éléments intérieurs, caractéristiques de la bâtisse originelle

Bien que le bâtiment se soit appauvri au cours du temps, divers éléments, structurels ou d'équipement, furent remis en valeur afin de garder un maximum de témoignages de l'ancien hôpital.

Ainsi, la très belle **cage d'escalier** jouxtant l'ancienne chapelle a fait l'objet d'un nettoyage soigné de ses voûtes, dont les croisées d'ogives retombant sur des culots rondouillards sont en tuffeau de Maastricht, cette même pierre qui fut utilisée pour le voûtement de l'église Saint-Loup. Les nombreuses couches de chaux appliquées depuis l'origine en avaient empâté toute la modénature, aujourd'hui redécouverte. Les marches en bois des deux dernières volées furent restaurées ou remplacées selon les cas, en respectant leur profil initial. La date de 1671, peinte au-dessus d'une fenêtre éclairant la cage d'escalier, fut épargnée lors de la réfection des enduits et badigeons.

Toutes les **armoires murales** mises au jour dans les grandes salles de l'aile nord-est, caractéristiques de la fonction première du bâtiment, furent respectées et restaurées, mais les aménagements mobiliers du Parlement ont estompé leur présence.



112. Le bel escalier de la chapelle, restauré. La base des murs a été simplement peinte, tandis que le haut a reçu un enduit, suivant le traitement primitif.



113. Restauration des élévations qui témoignent de la fonction hospitalière : grandes fenêtres hautes placées, armoires murales, ventilation opérée par des trous pratiqués au ras du plafond, entre les poutres du plafond.

Les **cheminées** significatives qui étaient encore en place, même partiellement, ont été restaurées, complétées ou simplement évoquées selon leur état de dégradation. La grande cheminée de l'aile nord-ouest, au premier étage, est un bel exemple de cheminée encore à feu ouvert du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle, l'ampleur du corps de cheminée d'origine, bien connu par ses traces, a été évoquée en matériau contemporain. Dans les caves de l'aile sud-ouest, une cheminée du XVI<sup>e</sup> siècle conserve encore ses montants en calcaire aux feuilles de plantain de tradition gothique. À l'étage, le « parloir », identifié comme tel en 1919, a retrouvé sa cheminée d'esprit Louis XVI, du début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les boiseries avaient été stockées de longues années dans des caves. Cette pièce avait reçu en même temps un **décor de lambris peints à l'huile**, de même esprit, partiellement découverts lors du chantier. Ils furent simplement dégagés et fixés en 1995, dans l'attente d'une décision quant à leur restauration éventuelle.



114. Des éléments de décor, lacunaires il est vrai, subsistaient dans l'aile sud-ouest. Une cheminée d'esprit Louis XVI a été remontée en place et les lambris peints du XIX<sup>e</sup> siècle ont été dégagés et simplement fixés, dans l'attente d'une restauration complète de ce salon.



115. Intéressant plafond du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, restauré.

Là où les **plafonds primitifs** étaient toujours en place, ils furent restaurés et « suspendus » aux nouvelles dalles de béton construites au-dessus, modifiant légèrement les niveaux supérieurs. C'est le cas dans le bâtiment de pierre du XVI<sup>e</sup> siècle, où la structure originale, très intéressante, couvrait encore une pièce du rez-de-chaussée. De même, le beau plafond de la salle de commission de l'aile de 1724 fut maintenu de la sorte et restauré.



116. Dans l'ancienne chapelle de l'étage, dessin (disparu) de plafonneurs signé par un certain Lanber et daté de 1667-1668, représentant un personnage bourgeois, bien typique du XVII<sup>e</sup> siècle par ses vêtements et son chapeau : peut-être Nicolas Chaveau ?



117. Le geste éternel du plafonneur.

Lors du chantier de restauration, la construction des nouvelles dalles de béton autorisèrent l'accès à la chapelle haute, depuis longtemps inaccessible. Y fut découvert sous les couches d'enduit un ensemble de graffitis de tout genre, dont l'un est particulièrement rare : un **dessin au fusain** signé par un certain Lanber et daté de 1667-1668. Selon la tradition des plafonneurs, cet homme avait laissé libre cours à son imagination et représenté sur la couche d'enduit brut, avant même le blanc de finition, un personnage bourgeois, bien typique du XVII<sup>e</sup> siècle par ses vêtements et son chapeau : peut-être Nicolas Chaveau ? À ses côtés figurait une femme plus maladroitement dessinée et la date de 1668. Il avait ainsi marqué les grandes dates du chantier, avant même de recouvrir son propre travail. Ce témoin émouvant, à travers plus de trois siècles, rattache l'homme d'hier à celui d'aujourd'hui. Découvert en plein chantier vu l'inaccessibilité de la chapelle haute, il n'a pu être gardé apparent, faute de temps et d'argent pour le restaurer. Il fut cependant protégé en hâte par des papiers du Japon et

une couche de chaux en pâte, juste avant l'application des nouveaux plafonnages.

## L'aménagement intérieur pour la fonction parlementaire (1997-1998)

Suite à la controverse occasionnée par le projet de Parlement proposé par l'architecte Mario Botta, lors d'un concours en 1995, il fut décidé en 1996 d'intégrer le Parlement wallon dans le bâtiment Saint-Gilles et d'aménager une salle parlementaire « à l'anglaise » dans la grande salle vers le Grognon.



119. La bibliothèque occupe tout l'étage de l'aile de 1667. Une mezzanine a été créée à hauteur des seuils de fenêtres, de manière à multiplier la capacité de rayonnage (© Parlement wallon).



118. La grande salle depuis son aménagement pour la fonction parlementaire (© Parlement wallon).



120. La salle de commission publique, située dans l'ancien réfectoire (© Parlement wallon).

Ce nouveau programme d'occupation nécessite des aménagements intérieurs importants qui ont amoindri la lecture architecturale du monument restauré. Ces aménagements répondent aux nécessités de la nouvelle fonction : création d'un sas d'entrée électronique



121. La salle de commission située dans l'ancien dortoir des hommes, équipée d'une cabine de traduction. Elle bénéficie toujours de la présence de l'ancien plafond (© Parlement wallon).

(dans l'ancienne chapelle) ; adaptation de la grande salle pour les séances plénières du Parlement : gradins et sièges longitudinaux, tableau électronique, mezzanine pour la presse à l'entrée, panneaux d'insonorisation, occultation partielle des fenêtres ; aménagement des salles de commission : mobilier adapté, insonorisation des pièces, local pour traducteurs... Une bibliothèque parlementaire occupe tout l'étage au-dessus de la salle des séances plénières.

## La cour

Pour faciliter les circulations entre les trois ailes, une galerie vitrée fut ajoutée en 2001 contre les façades sur cour. Cette dernière, recomposée de manière minérale, épargne

une courette laissant visible l'ancien rempart en contrebas. Elle est fermée du côté du boulevard par un écran végétal de tilleuls palissés, adossés à l'ancienne grille.

La cour couvre, sous une dalle de béton, l'ensemble des vestiges archéologiques mis au jour par les fouilles de 1990 et dont le maintien fut décidé dès la fin de ces dernières. Ce sous-sol archéologique révèle principalement les celliers du grand bâtiment de l'hôpital primitif, construit à cet endroit en 1270. Les vestiges de ses murs, épais en 1,60 m, furent renforcés par des injections de durcisseurs afin de porter la dalle de couverture. Les aménagements et compléments de murs furent réalisés en béton coffré afin d'éviter toute ambiguïté quant à l'intervention. Ce sous-sol est accessible par le bâtiment actuel et par la petite cour restée ouverte en contrebas. Le projet d'y installer un musée du site, une salle d'exposition, voire une cafétéria, n'est actuellement pas mis en œuvre. Cet espace gagnerait à être connu et mieux intégré à la vie du lieu.

Aujourd'hui, le Parlement wallon marque le confluent de sa masse colorée, au pied des puissants contreforts gris de la citadelle. Il constitue un monument urbain important, tant par son histoire, ancrée depuis le Moyen Âge dans la vie de la cité, que par sa nouvelle affectation, symbole de notre démocratie.



122. Au confluent de la Sambre et de la Meuse, le Parlement wallon impose ses masses rouges au pied de l'éperon de la citadelle, symbole de la Ville de Namur.

# Orientation bibliographique

- BODART E., *L'implantation du Grand Hôpital de Namur au Pied du Château (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du Congrès de Mons organisé par les sociétés d'histoire et d'archéologie de Mons, Saint-Ghislain et Soignies avec la collaboration du centre Hannonia, 24-27 août 2000, t. 2, Mons, 2003, p. 371-378.
- ID., *L'étude des traces matérielles de l'activité hospitalière en Belgique : la rencontre de l'archéologie et l'histoire*, PAULY M. (éd.), Institutions de l'assistance sociale en Lotharingie médiévale. Treizièmes Journées lotharingiennes, Luxembourg, 2008 (Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal, CXXI ; Publications du CLUDEM, 19), p. 19-53.
- ID., *Contribution à l'étude historique et archéologique de l'Hospice Saint-Gilles*, étude dactylographiée, Namur, 1997.
- BODART E. et CORTEMBOS T., *Namur, Hospice Saint-Gilles*, L'architecture hospitalière en Belgique, Bruxelles, 2004 (Monumenten en Landschappen, Cahiers, 10), p. 222-225.
- BONENFANT-FEYTMANS A.-M., *Aux origines du Grand hôpital de Namur*, Annales de la Société archéologique de Namur, t. 60, 1980, p. 23-65.
- Namur. Le site, les hommes. De l'époque romaine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Crédit communal, 1988.
- CORTEMBOS T., *La reconstruction de l'hôpital Saint-Gilles à Namur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain, t. 22, 1989, p. 59-77.
- CORTEMBOS T. et PLUMIER J., *Saint-Gilles de fond en comble*, s.l., s.d. [1998].
- HOUBRECHTS D. et HOFFSUMMER P., *Analyse dendrochronologique d'échantillons provenant de l'hospice Saint-Gilles à Namur*, Université de Liège, rapport n° 153, 01/09/1993.
- HUART A., *La porte de Saint-Gilles à Namur*, Namurcum, n° 3, 1962, p. 33-37.
- PLUMIER J., *L'hospice Saint-Gilles et l'hôpital médiéval*, Cinq années d'archéologie en province de Namur. 1990-1995, Namur, 1996 (Études et Documents, sér. Fouilles, 3), p. 99-101.
- PONCELET E., *Les vouîtes ancrées aux charpentes*, Monumental, n° 3, juin 1993, p. 70-77.

## Archives

Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, dossier sur l'Hospice Saint-Gilles à Namur 2.3

Archives de l'État à Namur

– Ville de Namur

276-277 Grand hôpital

– Institutions de bienfaisance d'Ancien Régime de Namur

1-611 Grand hôpital

Archives du Département du patrimoine

(Thérèse Cortembos et Jean Plumier)

# Crédits photographiques

Sauf mention contraire dans le texte, les photos sont de :

BATY Laurence, (© SPW-DPat) : 21, 25-26, 32, 36, 48, 53, 56, 67, 86

CORTEMBOS Thérèse (© SPW-DPat) : 41, 49, 55, 58, 60-61, 63, 69-72, 80-81, 93-107, 109-110, 112, 114-117

FOCANT Guy (© SPW-DPat) : 5, 7-8, 11, 14-15, 19, 27, 31, 35, 37, 50, 59, 73, 78, 82, 113, 122

PLUMIER Jean (© SPW-DPat) : 2-4, 17, 20, 22, 28, 30, 34, 43, 45-47, 65, 68, 74-76

## Abréviations relatives aux droits d'auteurs

SPW-DPat : Service public de Wallonie- Département du Patrimoine

AÉN : Archives de l'État à Namur

APN : Archives photographiques namuroises asbl

## Déjà parus dans la nouvelle série :

- *La collégiale de Chimay* par J. BUCHIN, L. FASSIAUX, n° 38, 2005, 40p.
- *L'église néogothique des Saints-Antoine-Ermite-et-Apolline de Pepinster* par E. VANDERHEYDEN, n° 39, 2005, 40p.
- *La cathédrale de Liège* par M.-C. CHARLES, n° 41, 2006, 48p.
- *Les coteaux de la Citadelle (Liège)* par N. PLUMIER, P. DESTINAY, n° 42, 2006, 60p.
- *La chapelle funéraire des seigneurs de Boussu* par M. CAPOUILLEZ, n° 43, 2006, 32p.
- *Villes et pans-de-bois* par D. HOUBRECHTS, n° 44, 2008, 32p.
- *Le patrimoine de Malmedy* par I. HEUSCHEN, B. LAMBOTTE, B. NEURAY, n° 45, 2008, 60p.
- *La villa romaine de Malagne à Jemelle* par P. MIGNOT, S. BONATO, C. LIMBRÉE, n° 46, 2008, 32p.
- *Le patrimoine de l'Université de Liège*, n° 47, 2008, 60p.
- *Le château de Boussu* par M. CAPOUILLEZ, n° 48, 2008, 48p.
- *Limbourg, patrimoine exceptionnel de Wallonie* par J. DE HESSELLE, avec la collab. de V. DEJARDIN, n° 49, 2008, 56p.
- *Le Forum de Liège et l'œuvre de Jean Lejaer* par F. JORIS, J. BARLET, n° 50, 2008, 60p.
- *Le patrimoine de Waremmes* par P.-F. PIRLET, n° 51, 2009, 36p.
- *Le patrimoine d'Arlon* par F. MARCHESANI, n° 52, 2009, 36p.
- *Dinant, un joyau du patrimoine mosan* par P. SAINT-AMAND avec les contrib. de M. COLEAU, A.-S. LANDENNE, J.-B. RATY, B. TONGLET et M. VERBEEK, n° 53, 2009, 60p.
- *Braine-le-Comte, patrimoine d'hier et de demain* par G. BAVAY, n° 54, 2009, 64p.
- *Le patrimoine de Binche* par D. DEHON, n° 55, 2009, 48p.
- *Le patrimoine de Neufchâteau* par L. MARX, n° 56, 2009, 28p.
- *Le patrimoine de Spa* par V. KRINS, n° 57, 2009, 60p.
- *Le patrimoine de Fosses-la-Ville* par S. DENOËL, n° 58, 2009, 32p.
- *Le patrimoine d'Ath* par I. DERAMAIX, A. DUPONT, n° 59, 2009, 60p.
- *Le patrimoine de Visé* par C. CLAASSENS, n° 60, 2009, 32p.
- *L'ermitage de Saint-Thibaud et le site de Montaigu* par P. SON, n° 61, 2009, 52p.
- *Charpentes d'Europe* par P. HOFFSUMMER (dir.), n° 62, 2009, 72p.
- *Le site minier du Bois-du-Luc, patrimoine universel* par K. HAUDY, n° 63, 2009, 64p.
- *Le patrimoine de Couvin* par S. BOULVAIN, A. BOULVAIN, n° 65, 2010, 56p.
- *L'ancienne abbaye Saint-Laurent de Liège* par B. WODON, n° 66, 2010, 32p.
- *Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing* par F. DOPERÉ, n° 67, 2010, 56p.
- *Le patrimoine de Mellet* par L. MICHAUX, n° 68, 2010, 64p.
- *Beauraing et son château* par F. MOREAU, n° 69, 2010, 56p.
- *Du carolingien à la base aérienne, heurs et malheurs de Chièvres* par M. DE WAHA, n° 70, 2010, 64p.
- *Le patrimoine de Virton* par D. HENROTAY, G. HOSSEY et G. WARZÉE, n° 71, 2010, 48p.
- *Le patrimoine campanaire de Wallonie : cloches, carillons, horloges* par J.-P. DE CALUWÉ, E. DELSAUTE, P. DUFRÈNE, C. et S. JORIS, B. MATHIEU, J.-C. MICHALLEK, J. RENDERS, C. et P. SLEGERS, n° 72, 2010, 64p.
- *L'église Saint-Gilles à Liège* par M.-S. DEGARD, n° 73, 2010, 32p.
- *Le patrimoine de Nivelles* par M. OSTERRIETH, n° 74, 2010, 64p.
- *La chapelle Saint-Lambert et le site de l'ancien couvent des Sépulcrines à Verviers* par F. JORIS, n° 75, 2010, 60p.
- «L'Élysette» : *la présidence du Gouvernement wallon à Namur* par J. VANDENBROUCKE, n° 76, 2010, 40p.
- *Le patrimoine de Blegny* par C. AHN, C. BARÉ, A. CUEULEMANS, J. DEFER, J. DE LEVAL, M. DEMARS-HOUSSET, A. GILISSEN, C. et S. HOUBART, J. MAQUET, M. ORY, A. et C. PRION PANSIUS, P. SCHAECEN, n° 77, 2011, 60p.
- *Beaumont, fer de lance du Hainaut dans l'Entre-Sambre-et-Meuse* par M. DE WAHA, n° 78, 2011, 64p.
- *Le patrimoine de l'abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames* par Fr. R.-F. POSWICK, o.s.b. avec la collaboration de C. SOLIAMONT, n° 79, 2011, 64p.
- *Le patrimoine de Bastogne* par R. FERGLOUTE, n° 80, 2011, 36p.
- *Le patrimoine de Lessines* par G. DECOSTER, n° 81, 2011, 64p.
- *Le Centre, une région façonnée par l'industrie* par I. SIRJACOBS, n° 82, 2011, 64p.
- *Le Saint-Gilles à Namur. De l'hôpital au Parlement wallon* par E. BODART, T. CORTEMBOS et J. PLUMIER, n° 83, 2011, 72p.

Pour les anciens numéros encore disponibles, renseignements sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) ou au numéro de tél. +32 (0)81 230 703.

Implanté au confluent de la Sambre et de la Meuse, au pied de la citadelle et de l'ancien château comtal, le Saint-Gilles fut établi au cœur d'un des plus vieux quartiers de Namur, le Grognon. Érigé entre 1667 et 1724, l'ensemble architectural actuellement visible est le fruit d'une reconstruction complète de la principale institution hospitalière d'Ancien Régime à Namur, dont les origines remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. Tout au long de son histoire, il a accueilli les pèlerins, les pauvres, les malades, les vieillards et les enfants orphelins ou abandonnés. Désaffecté en 1965, il a bénéficié d'une importante restauration de 1990 à 1998. Depuis lors, il accueille le Parlement wallon. Les auteurs livrent une synthèse de l'histoire de l'hôpital et de son site, fruit des enquêtes archéologiques, architecturales et historiques qu'ils ont menées parallèlement aux travaux de réaffectation du bâtiment.



Prix : 6 euros  
ISBN : 978-2-87522-063-9  
D/2011/10.015/19

